



Bulletin Officiel

N° 5470 Jeudi 26 Octobre 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

AMEN BANK SUBORDONNE 2017-2 2-7

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA – SOPAT - 8-11

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOTIPAPIER 12-16

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTIELS

LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL – AMS - 17-18
SOPAT 19

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE – BTK – AGO - 20
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE – BTK – AGE - 21
EL KARAMA – AGO - 21
QATAR NATIONAL BANK – TUNISIA – QNB - AGE - 22

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

AL AMANAH PRUDENCE FCP 23
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV 23
TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND 24

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION ET SUPPRESSION DE LA COMMISSION DE RACHAT

CGF TUNISIE ACTIONS FCP 25

COURBE DES TAUX

26

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

27-28

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE MARHABA
- CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE MARHABA

AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

بنك الأمان

AMEN BANK

*Société Anonyme au capital social de 132.405.000 Dinars
Divisé en 26.481.000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Av. Mohamed V- 1002 Tunis – RC : B176041996
Tél. : 71 148 000 ; Fax : 71 833 517*

**Emission d'un emprunt obligataire Subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne
« Amen Bank Subordonné 2017-2 »
De 30 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 Dinars
Prix d'émission : 100 dinars**

L'emprunt est réparti en cinq catégories A, B, C, D et E comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel par obligation subordonnée
Catégorie A	5 Ans	7,50%	Amortissement trimestriel constant à partir du 1 ^{ère} trimestre
Catégorie B	5 Ans	7,55%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie C	7 Ans dont 2 ans de franchise	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie D	7 Ans in fine	7,95%	In fine
Catégorie E	7 ans à Coupon Unique*	7,98%	Remboursement principal et coupon à l'échéance

1. Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **16/06/2016** a autorisé l'émission d'un Emprunt Obligataire en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 300 millions de dinars au cours de l'année 2017, et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire l'Amen Bank, s'est réuni le **20/09/2017** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne.

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2-1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 30 Millions de dinars divisé en 300 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal. Le montant définitif de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2017-2» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

* Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue une seule fois à l'échéance finale de l'emprunt avec paiement des intérêts capitalisés.

- Suite -

2-2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **25 Octobre 2017** auprès d'Amen Bank, et seront clôturées au plus tard le **25 Décembre 2017**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 40 Millions de Dinars est intégralement souscrit.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 25 Décembre 2017, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 25 Décembre 2017, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **25 Janvier 2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts, passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2-3 But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis :

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2017-2 ».

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Forme des obligations: Les obligations subordonnées seront nominatives.

Nature des titres : Titres de créances.

La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination.

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Catégorie des titres :

Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

- Suite -

Modalités et délais de délivrance des titres :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par Amen Bank mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisis et la quantité y afférente.

Jouissance :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25 Décembre 2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **25 Décembre 2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans avec amortissement trimestriel:

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de franchise :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in Fine :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,95% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie E d'une durée de 7 ans à coupon unique :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,98% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Amortissement et remboursement :

➤ Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement trimestriel de 5 DT par obligation. Cet amortissement commence au premier trimestre de la première année.

➤ Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année.

➤ Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la troisième année.

- Suite -

- Les obligations subordonnées émises relatifs à la catégorie D et E feront l'objet d'un seul amortissement in fine.
- L'emprunt sera amorti en totalité le 25/12/2022 pour la catégorie A et B, et le 25/12/2024 pour la catégorie C, D et E.

Paiement :

Le paiement trimestriel des intérêts et le remboursement du capital dû pour la catégorie A seront effectués à terme échu le 25 Mars, le 25 juin, le 25 septembre et le 25 décembre de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû pour les catégories B seront effectués à terme échu le 25 décembre de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement annuel des intérêts dû pour la catégorie C sera effectué à terme échu le 25 décembre de chaque année, le premier remboursement en capital sera effectué le 25 décembre 2020, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement annuel des intérêts dû pour la catégorie D sera effectué à terme échu le 25 décembre de chaque année, le remboursement en capital sera effectué le 25 décembre 2024, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital dû pour la catégorie E seront effectués à terme échu le 25 décembre 2024 auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le 25 mars 2018 pour la catégorie A et 25 décembre 2018 pour les catégories B, C et D ; le 25 décembre 2024 pour la catégorie E. Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le 25 Mars 2018 pour la catégorie A, le 25 décembre 2018 pour la catégorie B, le 25 décembre 2020 pour la catégorie C et 25 décembre 2024 pour la catégorie D et E.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,714% l'an (catégorie A), de 7,55% (Catégorie B), 7.75% (catégorie C), de 7.95% (catégorie D) et 7.98% (catégorie E) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale :

- Catégorie A : 5 ans (amortissement trimestriel)
- Catégorie B : 5 ans (amortissement constant)
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de franchise.
- Catégorie D : 7ans in Fine
- Catégorie E : 7ans

Durée de vie moyenne :

- Catégorie A : 2,63 ans (amortissement trimestriel)
- Catégorie B : 3 ans (amortissement constant)
- Catégorie C : 5 ans.
- Catégorie D : 7 ans in Fine
- Catégorie D : 7 ans

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

- Suite -

- Catégorie A : à taux fixe de 7,50% est de 2,343 années
- Catégorie B : à taux fixe de 7,55% est de 2,734 années
- Catégorie C : à taux fixe de 7,75% est de 4,277 années
- Catégorie D : à taux fixe de 7,95% est de 5,630 années
- Catégorie E : à taux fixe de 7,98% est de 7 années

Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Épargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

Rang de créance

En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence sus-visé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de l'emprunt :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'« Emprunt Subordonné Amen Bank 2017-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligation ordinaires.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)
- **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Société de Production Agricole Teboulba – SOPAT–

Siège Social : Avenue 23 janvier - BP 19 Teboulba – Tunisie

Notice à l'occasion de l'augmentation de capital social de la SOPAT de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT par l'émission de 5.920.000 actions nouvelles de valeur nominale 1 DT et avec une prime d'émission de 0,250 DT sans recours à l'appel public à l'épargne

décidée par

l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Juillet 2017

1 – Renseignements généraux concernant la société :

1.1-Dénomination et siège social :

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» - Avenue 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie.
Tél : +216 73 604 149 - Fax : +216 73 604 111

1.2-Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : La SOPAT a été créée dans le cadre de la loi n° 88-18 du 2 Avril 1988, portant promulgation du code des investissements agricoles et de la pêche, telle que modifiée par la loi N°93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitation aux investissements abrogé et remplacé par les dispositions de la loi n° 2016-71 du 30/09/2016 .

1.3-Date de constitution et Durée : SOPAT a été constituée le 6 janvier 1990 pour une durée de 99 ans.

1.4-Objet social : la société a pour objet :

- La production et la transformation des produits agricoles, agroalimentaires et viandes ;
- La création et l'exploitation directe de poulaillers de tout genre ;
- La production des poussins d'un jour, chaire et ponte, dindonneaux d'un jour, canetons et faisandeaux;
- L'organisation et l'exploitation de tout élevage de cheptel vivant tels qu'ovins, bovins, caprins ;
- La production et la commercialisation d'aliments composés ;
- L'exploitation et la mise en valeur de toute terre à vocation agricole ;
- Le séchage, la déshydratation de tout produit agricole ;
- Le stockage et la conservation de tout produit agricole à l'état naturel ou transformé, par le moyen d'entreposage simple ou frigorifique et/ou par les techniques de congélation et surgélation ;
- La transformation ou le traitement de tout déchet agricole ou agro-industriel en vue d'obtenir un aliment pour bétail ou un support organique ;
- Le transport, l'entreposage, la distribution et la commercialisation au stade de gros et du détail, des produits sortis des usines, des laboratoires et des exploitations ou de tout autre produit agricole à l'état naturel, par elle-même et par ses moyens propres, tels que magasins et entrepôts de vente et d'exposition ou par l'intermédiaire des tiers, tels que commissaires, correspondants et représentants ;
- Sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie d'exploitation de brevets et/ou licence, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

1.5-Registre de commerce : B 152 981 996

1.6-Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité : tunisienne.

1.8-Capital social : Le capital social s'élève à 21.941.250 DTs divisés en 21.941.250 actions de nominal 1 DT entièrement libéré.

1.9-Régime fiscal : Droit Commun.

1.10-Matricule fiscal : 0022671F/ P / M 000

1.11-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Siège de la SOPAT : Avenue 23 janvier, BP 19 – 5080 Té Boulba - Tunisie

1.12-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing : Monsieur Sami Ben Salah, Directeur Administrateur et Financier de la société SOPAT.

- Suite -

2 – Administration et contrôle :**2.1- Membres des organes d'administration :**

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat*	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président	Lui-même	2017 – 2019	Sousse
Société "Medigrain"	Membre	M. Mohamed Rekik	2017- 2019	Sousse
Société "Les Minoteries des Centre et Sahel Réunies MCSR"	Membre	M. Abdellatif Sbaa	2017 – 2019	Sousse
Société "Les Aliments Composés du Nord ACN"	Membre	M. Abdelhamid Omrane	2017– 2019	Soliman
Société "Gallus"	Membre	M. Skandar Makni	2017 – 2019	Tunis
M. Abdelaziz Ben Youssef	Membre	Lui-même	2017 – 2019	Tunis

*Mandat renouvelé par l'AGO du 14/07/2017.

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre*	Fonction au sein de la société	Mandat	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président du Conseil d'Administration		14/07/2017	Sousse
M. Mohieddine Youssfi	Directeur Général	2016-2019	14/07/2017	Sousse
M. Skandar Makni	Directeur Général Adjoint	2016-2019	14/07/2017	Sousse

*Nommés par le CA du 14/07/2017

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction au sein de la société.

2.3- Contrôle :

Commissaire aux Comptes*	Adresse	Mandat
Monsieur Ammar AMRI , Expert comptable inscrit au Fableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Bureau : Cléopâtre center- n°A2.12 Centre Urbain Nord.Tunis - Tel : 71 947 383 Fax : 71 947 604	2017-2019

*Nommé par l'AGO du 14/07/2017.

3- Renseignements relatifs à l'opération :

3.1-Décision à l'origine de l'émission : L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 juillet 2017, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes établis conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, et constatant que le capital social actuellement fixé à 21.941.250 DT, divisé en 21.941.250 actions de 1 DT chacune, est entièrement libéré, a décidé de l'augmenter d'une somme de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) DT** en numéraire pour le porter ainsi à **27.861.250 DT** et ce par la création de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) actions** nouvelles d'un montant nominal de 1 DT chacune moyennant une prime d'émission globale de Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille **(1 480 000) DT** .

Ladite augmentation sera totalement libérée lors de la souscription.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de la réalisation de l'augmentation du capital.

3.2-But de l'émission : Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

- Suite -

3.3-Caractéristique de l'émission : Le capital social sera augmenté de 5.920.000 dinars par souscription en numéraire et par émission de 5.920.000 actions nouvelles.

- **Nombre d'actions à émettre :** 5.920.000 actions
- **Valeur nominale des actions :** 1 DT.
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** En intégralité à la souscription.

3.4-Prix d'émission : Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **1,250 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **0,250 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront totalement libérées en nominal et en prime d'émission lors de la souscription.

3.5-Droit préférentiel de souscription : La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires par l'article 296 du Code des Sociétés Commerciales et de réserver la souscription des Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille (**5.920.000**) **actions nouvelles** aux actionnaires suivants dans les proportions suivantes :

Actionnaires	NB d'Actions à souscrire	Valeur nominal	Prime d'émission	Prix d'émission
Société « MCSR »	1 920 000	1 920 000	480 000	2 400 000
Société « GMC »	3 200 000	3 200 000	800 000	4 000 000
Société « ACN »	800 000	800 000	200 000	1 000 000
Total	5 920 000	5 920 000	1 480 000	7 400 000

3.6-Période de souscription : Les Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C. » disposent d'un délai de 21 jours à compter de la date de la publication de la décision d'augmentation du capital au J.O.R.T pour souscrire aux 5.920.000 actions nouvelles émises.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites et libérées. Un avis relatif à la clôture de l'opération sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

3.7-Etablissements domiciliaires : Les souscriptions seront reçues et les versements effectués sans frais auprès de l'**Amen Bank agence de Mahdia**. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible n° **07 804 0077340774370 11**.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **1,250 DT** soit **Un(01) DT** représentant la valeur nominale de l'action et **0,250 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

3.8-Modalités et délais de délivrance des titres : La souscription à l'augmentation de capital sera constatée par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par la Société émettrice, sur présentation d'un Bulletin de souscription.

3.9-Jouissance des actions nouvelles souscrites : Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir de la réalisation de l'augmentation du capital décidée.

3.10-Structure du capital avant et après augmentation : La structure du capital avant et après la présente augmentation se présente comme suit :

Nom Prénom	Avant augmentation		Augmentation	Après augmentation	
	Nombre d'actions & de droits de vote	% du capital & de droits de vote		Nouvelles Actions	Nombre d'actions & de droits de vote
Gallus	15 652 394	71.34%		15 652 394	56.18%
Medigrain	1 992 206	9.08%		1 992 206	7.15%
Les Grands Moulins du Cap-bon " GMC "	100	0.00%	3 200 000	3 200 100	11.49%
Les Minoteries du Centre et Sahel Rêunies " MCSR "	800	0.00%	1 920 000	1 920 800	6.89%
Les Aliments Composés du Nord " ACN "	100	0.00%	800 000	800 100	2.87%
Divers Actionnaires (en bourse)	4 295 650	19.58%		4 295 650	15.42%
Total	21 941 250	100.00%	5 920 000	27 861 250	100.00%

- Suite -

4. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

4.1-Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2-Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

4.3-Régime fiscal applicable : La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner les dits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 DTs par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%.

Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4-Marché des titres : Les actions SOPAT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières depuis le 02/08/2010 suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration de la BVMT, réuni le 29/07/2010, sur le transfert de la société SOPAT du marché alternatif au marché principal de la cote de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas des titres de même catégorie négociés sur des marchés étrangers.

4.4.1-Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites : Les 5.920.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et à libérer en totalité seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés. Elles seront dès lors négociées sur le Marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.

4.4.2-Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles réservées aux Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C » seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le libellé **SOPAT NS 2017** et sous le code ISIN **TN0007290091** et ce à partir de la date de réalisation de l'augmentation du capital décidée.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2017..

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« SOTIPAPIER »

Société Anonyme au capital de 26 105 500 dinars devisé en 23 950 000 actions de valeur nominale 1.090 dinar entièrement libérées.

Siège social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SOTIPAPIER de 26 105 500 dinars à 30 456 415.940 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SOTIPAPIER, tenue le 22/05/2017, a décidé dans sa deuxième résolution d'augmenter le capital social de la société SOTIPAPIER d'un montant de 14 968 747.500 TND, composé d'un montant nominal de 4 350 915.940 TND majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND pour le porter de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND, et ce, par l'émission de 3 991 666 nouvelles actions émises au prix de 3.750 TND, soit 1.090 TND de valeur nominale et 2.660 TND de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes et porteront jouissance à partir du 1er janvier 2017.

SOTIPAPIER procédera à l'acquisition et l'annulation de 4 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription susmentionnée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une seconde étape : à limiter le montant total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois quart (3/4) de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- financer la stratégie d'investissement qui repose sur une augmentation de la capacité de production du produit TESTLINER, visant entre autres une substitution à l'importation, et une amélioration de la qualité du papier afin de favoriser l'activité export. La société prévoit ainsi d'augmenter sa production totale de 55 000 tonnes par an à 80 000 tonnes.
- améliorer la trésorerie de la société.

- Suite -

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de SOTIPAPIER sera augmenté de 4 350 915.940 TND, majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND par souscription en numéraire et par émission de 3 991 666 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 3 991 666 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 1.090 TND
- Prime d'émission : 2.660 TND
- Prix de souscription : 3.750 TND
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative
- Parité : 01 action nouvelle pour 06 actions anciennes

Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission va être opérée au prix de trois dinars sept cent cinquante millimes (3.750 TND) par action, soit un dinar quatre-vingt-dix millimes (1.090 TND) de valeur nominale et deux dinars six cent soixante millimes (2.660 TND) de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées au prix de l'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOTIPAPIER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 3 991 666 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes et ce, du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/10/2017** au **17/11/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SOTIPAPIER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3.750 TND, représentant un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08 003 0005132010490 34** ouvert auprès de la Banque BIAT agence Centre d'Affaires de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **27/10/2017** à 17H à BIATCapital ou CGF.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BIATCapital ou CGF), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Tunisie Clearing, et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 23 950 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (3 991 666 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions (article 29 des statuts).

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société SOTIPAPIER sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 23 950 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société SOTIPAPIER inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **09/10/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 3 991 666 nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630031» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630023» durant la période de souscription préférentielle soit du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0979 en date du 31/08/2017, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOTIPAPIER (13, rue Ibn Ab Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie) ; de BIATCapital intermédiaire en bourse, (Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis) et CGF, intermédiaire en bourse, (17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira -Les Jardins du Lac II) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2017 de l'émetteur seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.**

Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun-B.P.63-4018 Sousse -Tunisie

La société Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 3^{ème} Trimestre 2017:

	Unité	3 ^{ème} Trimestre			Cumul période du 01/01 au 30/09			Exercice
		2017	2016	%	2017	2016	%	2016
Chiffre d'affaires Net	DT	5 961 810	5 733 535	4%	16 710 049	16 632 606	0,5%	22 293 790
Chiffre d'affaires local	DT	5 895 936	5 598 129	5%	16 609 009	16 162 118	3%	20 835 485
Chiffre d'affaires à l'exportation	DT	65 874	135 406	-51%	101 040	470 488	-79%	1 458 305
Production	DT	7 050 567	3 983 929	77%	19 759 475	16 666 401	19%	32 326 762
Investissements	DT	55 577	16 569	235%	314 294	307 454	2%	798 561
Corporels et Incorporels	DT	55 577	16 569	235%	314 294	307 454	2%	798 561
Structure de l'endettement	DT				40 052 684	34 451 882	16%	40 693 536
Endettement à LMT	DT				6 549 748	3 411 017	92%	17 177 874
Endettement à CT	DT				25 708 827	24 746 569	4%	17 604 974
banques (découverts)	DT				7 794 109	6 294 296	24%	5 910 688

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale.

(2) Les chiffres relatifs à l'année 2016 sont conformes au rapport des commissaires aux comptes.

Commentaires :**CHIFFRE D'AFFAIRES**

➤ À la clôture du troisième trimestre 2017, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires local de 16 610mDT contre 16 162mDT pour la même période de l'année 2016, soit une légère hausse de 3% et ce malgré la conjoncture défavorable caractérisée par :

- La régression de la demande du marché, influencée par la situation économique du pays et particulièrement le secteur de l'immobilier,
- La forte progression de l'importation des produits turcs sur le marché local grâce aux accords bilatéraux,

- Suite -

- La distribution sur le marché des produits "AMS" contrefaits en provenance de la Chine,
 - Et la notification tardive des marchés publics cumulant une valeur globale sur 2017 de 13 MDT.
- À la clôture du troisième trimestre 2017 la société a réalisé un chiffre d'affaire à l'export de 101mDT enregistrant ainsi une baisse de 79% par rapport à la même période en 2016. Toutefois la valeur des commandes confirmées au cours du mois de septembre s'élève à 250 mdt et la valeur des commandes encours à confirmer avant la clôture du quatrième trimestre s'élève à 250 mdt.

PRODUCTION

- À la clôture du troisième trimestre 2017, la valeur de la production finie a enregistrée une augmentation de 19% par rapport à 2016, en affichant une valeur de 19 759mDT contre 16 666mDT pour la même période de l'année 2016.

INVESTISSEMENTS

- Les investissements cumulés (incorporels & corporels) ont atteint 314 mDT, à la clôture du troisième trimestre 2017, contre 307mDT pour la même période de l'année 2016, soit une légère hausse de 2%.

ENDETTEMENT

- La valeur de l'endettement de la société au 30 septembre 2017 s'élève à 40 053mDT contre 34 452mDT pour la même période de l'année 2016 et contre 40 693mDT à la clôture de l'année 2016, soit une augmentation de 16% par rapport au 30 septembre 2016 suite aux financements des marchés publics encours du deuxième semestre 2017 (principalement les marchés de la SONEDE).

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT"**

Siège social : Zone Industrielle - BP 19, Teboulba

La société SOPAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs	3 ^{ème} Trimestre			Cumul au 30/09			Exercice 2016
	2017	2016	Var en %	2017	2016	Var en %	
Production Viandes et dérivés (en tonne)	2 619	2 555	3%	8 831	8 221	7%	11 923
Production Aliments composés (en tonne)	5 954	7 599	-22%	20 347	24 755	-18%	32 451
Total Production (en tonne)	8 574	10 153	-16%	29 178	32 976	-12%	44 374
CA viandes local (en KDT)	14 353	13 435	7%	40 295	39 767	1%	50 847
CA viandes export (en KDT)	51	94	-46%	229	249	-8%	298
CA Aliments composés et poussins (en KDT)	3 158	1 627	94%	8 422	7 708	9%	9 938
Divers	23	27	-14%	66	287	-77%	366
Chiffre d'affaires (en KDT)	17 584	15 183	16%	49 012	48 011	2%	61 450
Investissements (en KDT)	455	434	5%	1 521	720	111%	1 857
Endettement LMT (en KDT) à + d'un an				3 139	5 032	-38%	4 204
Endettement LMT (en KDT) à - d'un an				1 558	1 426	9%	1 851
Crédit de gestion (en KDT)				18 285	14 634	25%	15 699

PRODUCTION

- La production de viandes et dérivées a atteint 2 619 tonnes avec une hausse de 3% par rapport à la production réalisée au troisième trimestre 2016.
- La production d'aliments composés a enregistré une baisse de 22% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette baisse s'explique principalement par l'achat direct d'aliment au près de fournisseurs de groupe.

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires des ventes de viandes et dérivées du troisième trimestre 2017 a connu une hausse de 7% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette hausse s'explique par la tendance haussière des quantités de vente par rapport à la même période de l'année 2016.

- Le chiffre d'affaires des ventes d'aliments et poussins a connu une hausse par rapport à celui de la même période de l'année 2016. Cette baisse est due à l'augmentation de nombre des mises en place poussin pour les intégrés du poulet de chair.

ENDETTEMENT

- L'endettement à LMT de la SOPAT a diminué de 38% par rapport au troisième trimestre 2016, cette baisse revient à la diminution de l'encours du principal de la dette.
- Les crédits de gestion bancaires ont connu une hausse de 25% par rapport au troisième trimestre 2016. Cette hausse s'explique par un recours excessif au découvert bancaire pour financer le déficit d'exploitation et les investissements urgents.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège Social : 10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne – Groupe BPCE sont invités à réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 7 Novembre 2017 à 11 heures 30 minutes au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la BTK
2. Lecture et approbation du rapport d'activité social de la BTK au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016
3. Lecture du rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2016
4. Approbation des états financiers sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2016
5. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 62 de la loi 2016- 48 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales
6. Approbation des conventions visées à l'article 62 de la loi 2016-48 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales
7. Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016
8. Lecture et approbation du rapport d'activité consolidé de la BTK au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016
9. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016
10. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016
11. Quitus de gestion aux administrateurs au titre de l'exercice 2016
12. Fixaion des jetons de présence et des Indemnités de fonctions des administrateurs
13. Nomination d'administrateurs
14. Pouvoirs pour formalités

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège Social :10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne- Groupe BPCE sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 07 Novembre 2017 à 12:30 heures au siège social de la banque Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social par création d'actions nouvelles
Conditions et modalités de l'émission
2. Pouvoirs à conférer au Conseil d'administration
3. Pouvoirs en vue des formalités

2017 - AS - 5262

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société commerciale Import – Export Du Cap- Bon

« EL KARAMA »

Siège Social 65 Avenue Bir Challouf Nabeul 8000

Messieurs, les actionnaires de la société commerciale « **EL KARAMA** » sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 28 Octobre 2017 à 9 h au siège social de la société à effet de délibère sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité et financier de la société pour l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2016.
3. Approbation sur toutes les opérations exercées dans le cadre de l'article 200 du code de commerce.
4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2016.
5. Affectation des résultats pour l'exercice 2016
6. Nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2017-2018-2019.
7. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2017-2018-2019.

2017 - AS - 5287

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**Qatar National Bank-Tunisia
-QNB-
Siège Social : Rue Cité des Sciences -1080 Tunis-**

Messieurs les actionnaires de QNB, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire et ce, le Lundi 30 octobre 2017 à 10 h (12 h horaire Doha) au Siège Social de la Banque à Tunis – Rue Cité des Sciences, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social de la banque ;
2. Modification de l'Article 6 des statuts de la banque ;

Messieurs les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts de la banque, sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir dûment signé qu'ils auront l'obligeance de remettre à la Banque (Direction des Affaires Juridiques) trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les documents relatifs à l'assemblée Générale Extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque, Direction des Affaires Juridiques, Bureau n° 313 Rue Cité des Sciences Tunis dans les délais légaux.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité de gestion

AL AMANAH PRUDENCE FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n°14-2007 du 11 septembre 2007

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II-1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire du fonds **AL AMANAH PRUDENCE FCP**, porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que son Conseil d'Administration, réuni en date du 06 octobre 2017, a décidé de modifier la composition du comité de gestion du fonds comme suit :

- M. Khaled ZRIBI : Directeur Général de la CGF
- Mlle Ons BOUALI : Responsable du Département Développement à la CGF
- M. M'hamed DEBBABI : Gestionnaire du fonds à la CGF
- M. Kais KRIAA : Président du directoire de ALPHAMENA
- M. Riadh ABID : Responsable du Département Corporate à la CGF

2017 - AS - 5353

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité de gestion

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 13 juin 2000
Siège social : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira,
Les Jardins du Lac- Lac II -1053 Tunis

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV porte à la connaissance du public et des actionnaires que son Conseil d'Administration, réuni en date du 09 octobre 2017, a décidé de modifier la composition du comité de gestion de la SICAV comme suit :

- M. Khaled ZRIBI : Directeur Général de la CGF
- Mlle Ons BOUALI : Responsable du Département Développement à la CGF
- M. M'hamed DEBBABI : Gestionnaire de la SICAV à la CGF
- M. Kais KRIAA : Président du directoire de ALPHAMENA
- M. Riadh ABID : Responsable du Département Corporate à la CGF

2017 - AS - 5354

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité de gestion

TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
dédié principalement aux investisseurs institutionnels
Agrément du CMF n°06-2016 du 11 février 2016

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II-1053 Tunis

La Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire du fonds **TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND**, porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que son Conseil d'Administration, réuni en date du 06 octobre 2017, a décidé de nommer Monsieur M'hamed DEBBABI en tant que gestionnaire et membre du comité de gestion du fonds en remplacement de Monsieur Khaled BOUTHOUR. Il a également décidé de nommer Monsieur Riadh ABID en tant que nouveau membre dudit comité.

Le comité de gestion du fonds se compose désormais des membres suivants :

- M. Khaled ZRIBI : Directeur Général de la CGF
- Mlle Ons BOUALI : Responsable du Département Développement à la CGF
- M. M'hamed DEBBABI : Gestionnaire du fonds à la CGF
- M. Kais KRIAA : Président du directoire de ALPHAMENA
- M. Riadh ABID : Responsable du Département Corporate à la CGF

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité de gestion et suppression de la commission de rachat

CGF TUNISIE ACTIONS FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
éligible aux Comptes Epargne en Actions « CEA »
Agrément du CMF n°07-2016 du 11 février 2016

Adresse : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les Jardins du Lac- Lac II-1053 Tunis

Modification de la composition du comité de gestion

La Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire du fonds **CGF TUNISIE ACTIONS FCP**, porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que son Conseil d'Administration, réuni en date du 06 octobre 2017, a décidé de nommer Monsieur M'hamed DEBBABI en tant que gestionnaire et membre du comité de gestion du fonds en remplacement de Monsieur Khaled BOUTHOUR.

Le comité de gestion du fonds se compose désormais des membres suivants :

- M. Khaled ZRIBI : Directeur Général de la CGF
- Mlle Ons BOUALI : Responsable du Département Développement à la CGF
- M. M'hamed DEBBABI : Gestionnaire du fonds à la CGF
- M. Kais KRIAA : Président du directoire de ALPHAMENA
- M. Riadh ABID : Responsable du Département Corporate à la CGF

Suppression de la commission de rachat

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Gestion et Finance, réuni en date du 06 octobre 2017, a décidé de supprimer le droit de sortie lors des opérations de rachat.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} novembre 2017.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 26 OCTOBRE 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,293%		
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,332%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,433%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,535%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,582%	999,146
TN0008003493	BTC 13 semaines 23/01/2018	5,611%		
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,620%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,658%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018		5,812%	
TN0008003469	BTC 52 semaines 25/09/2018	5,946%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,957%	995,788
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,996%	936,682
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,056%	992,501
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,279%	983,440
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,441%	975,229
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,501%	978,494
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,601%		980,671
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,864%	968,345
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,958%	997,229
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,060%	941,996
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,326%	941,467
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,394%		937,067
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,403%	934,183
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,410%	931,370
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,417%	928,769
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"		7,469%	928,531
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,486%	924,414
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,498%		940,219
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,641%	933,175
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,225%		938,756

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	169,712	169,728		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,875	114,888		
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	98,278	98,289		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	-	100,399	100,411		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
5	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,133	15,135		
6	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	110,619	110,631		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
7	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,555	1,557		
8	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,849	108,941		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
9	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,308	41,312		
10	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,859	55,864		
11	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	117,862	117,809		
12	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	112,596	112,494		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
13	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (I)	02/04/08	129,579	139,011	139,098		
14	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (I)	02/04/08	486,475	517,143	517,404		
15	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	117,809	117,884		
16	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	126,941	127,026		
17	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	137,747	137,338		
18	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	119,716	119,423		
19	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	106,245	106,090		
20	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	156,470	156,883		
21	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	92,271	91,975		
22	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	98,733	98,799		
23	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	148,908	148,313		
24	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	132,000	131,585		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	100,311	100,360		
26	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	100,097	100,240		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	20,988	20,957		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (I)	05/02/04	2197,158	2292,963	2292,667		
29	FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En liquidation	En liquidation		
30	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	119,917	119,245		
31	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	152,705	152,356		
32	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	161,690	160,315		
33	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	16,705	16,529		
34	FCP VALEURS QUIETUDE 2017 ***	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5228,879	En liquidation	En liquidation		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5119,747	5231,845	5203,477		
36	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,609	2,600		
37	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,273	2,269		
38	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,197	1,196		
39	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,099	1,102		
40	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,105	1,110		
41	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,102	1,106		
42	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	116,602	116,205		
43	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,732	119,736		
44	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	1000,033	998,278		
45	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,447	10,368		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
46	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	107,404	107,416
47	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	102,472	102,481
48	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	104,526	104,537
49	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,747	101,759
50	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,59	104,300	103,492	103,505
51	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (I)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	106,517	106,527
52	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,981	103,994
53	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	101,201	101,211
54	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	103,074	103,081
55	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,01	102,631	101,608	101,618
56	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	103,503	103,515
57	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,91	103,651	102,811	102,821
58	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	106,162	106,175
59	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	104,383	104,393
60	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	103,333	103,343
61	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	102,040	102,051
62	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	103,610	103,620
63	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	102,078	102,090
64	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	103,265	103,276
65	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,674	104,684
66	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	102,202	102,214
67	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	102,298	102,308
68	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,682	104,692
69	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,820	101,830

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,549	10,550
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	103,045	103,055
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	103,428	103,441
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	104,325	104,334
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,366	10,367
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	56,994	56,671
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	99,752	99,533
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,56	17,129	17,449	17,440
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	291,607	291,484
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,782	29,737
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2327,393	2277,538	2273,989
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,099	71,217
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,528	54,548
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	103,776	103,715
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	89,471	89,323
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,25	10,916	10,705	10,681
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,380	11,337
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	13,995	13,937
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,309	12,275
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,570	13,552
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,068	12,057
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	146,954	146,626
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	140,312	140,123
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	8,924	8,870
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	100,970	101,368
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	85,416	85,697
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	87,224	87,562
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	96,684	96,537
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	95,615	95,417
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	94,332	94,236
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,077	10,035
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En liquidation	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	101,554	102,370
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	147,882	147,003
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	107,072	106,769
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	104,262	103,342
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	204,835	203,850
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	185,437	184,796
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	157,588	157,430
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	21,999	21,705
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	139,157	137,289
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	117,290	118,927
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8930,614	8801,401	8760,119
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	79,064	79,376
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	983,636	974,715
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5572,515	5537,881
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4979,015	4933,611
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,976	101,033
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	111,045	110,556
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10178,478	10763,979	10678,316

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénomée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Anonyme Carthage Médical-SA Carthage MED-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Anonyme Carthage Médical –SA Carthage MED-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
37. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
38. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
39. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
40. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
41. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
43. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
46. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910

59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
15	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN PERFORMANCE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AMEN PREVOYANCE (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

					1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017(2)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « AXIS CAPITAL GESTION »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

28	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
29	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
31	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
32	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
33	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
36	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
37	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants) et Mr Bacem GRATI (CTEC).

Bilan au 31 Décembre 2016
(exprimé en dinar tunisien)

Actifs	<i>Notes</i>	31/12/2016	31/12/2015
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
• Immobilisations incorporelles	1	64 306	34 306
• Moins : amortissements		<39 867>	<34 306>
		24 440	0
• Immobilisations corporelles	2	44 661 350	44 559 821
• Moins : amortissements		<28 422 247>	<26 601 262>
		16 239 102	17 958 559
• Immobilisations financières	3	23 217 336	23 217 336
• Moins : Provisions		<226 300>	<226 300>
		22 991 036	22 991 036
Total des actifs immobilisés		39 254 579	40 949 595
• Autres actifs non courants		0	0
<u>Total des actifs non courants</u>		39 254 579	40 949 595
Actifs courants			
• Stocks	4	235 204	251 723
• Moins : Provisions			
• Clients et comptes rattachés	5	1 447 174	1 603 895
• Moins : Provisions		<602 773>	<602 773>
		844 401	1 001 122
• Autres actifs courants	6	2 544 804	1 999 920
• Moins : Provisions			
• Placements & autres actifs financiers	7	556 362	883 217
• Equivalents de liquidités		0	0
• Liquidités	8	215 105	123 998
<u>Total des actifs courants</u>		4 395 876	4 259 979
<u>Total des actifs</u>		43 650 455	45 209 574

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire - Marhaba

Bvd 14 Janvier 2011 - 4039 Sousse

S.A. au capital de 847.710 dinars

Bilan au 31 Décembre 2016

(exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres			
• Capital social		847 710	847 710
• Réserves		27 305 796	27 305 796
• Autres capitaux propres		35 664	321
• Résultat reportés		<5 282 328>	<2 815 526>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	9	22 906 842	25 338 301
• Résultat de l'exercice		<3 388 949>	<2 466 802>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		19 517 893	22 871 499
Passifs non courants			
• Provisions	10	537 603	329 212
• Emprunts	11	9 224 029	5 595 417
• Autres passifs non courants	12	1 568 702	1 316 390
<u>Total des passifs non courants</u>		11 330 334	7 241 019
Passifs courants			
• Fournisseurs et comptes rattachés	13	2 322 637	2 632 764
• Autres passifs courants	14	2 490 100	2 711 926
• Autres passifs financiers	15	6 478 534	6 028 703
• Concours bancaires	16	1 510 956	3 723 663
<u>Total des passifs courants</u>		12 802 227	15 097 056
<u>Total des passifs</u>		24 132 561	22 338 075
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		43 650 455	45 209 574

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire - Marhaba

Bvd 14 Janvier 2011 - 4039 Sousse

S.A. au capital de 847.710 dinars

Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2016

(Pour la période allant du 01-01-2016 au 31-12-2016)

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation			
• Revenus	17	7 698 376	5 872 941
• Autres produits d'exploitation	18	3 011	3 514
Total des produits d'exploitation		7 701 387	5 876 455
Charges d'exploitation			
• Achats d'approvisionnements consommés	19	<2 635 897>	<1 924 612>
• Achats non stockés de fournitures consommés	20	<852 344>	<812 410>
• Charges de personnel	21	<2 892 278>	<3 156 469>
• Dotations aux amortissements et provisions	22	<2 476 628>	<2 553 096>
• Autres charges d'exploitation	23	<1 645 772>	<1 416 618>
Total des charges d'exploitation		<10 502 919>	<9 863 205>
Résultat brut d'exploitation		<324 905>	<1 433 654>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<2 801 533>	<3 986 750>
• Charges financières nettes	24	<1 004 136>	<812 531>
• Produits des placements	25	503 251	2 346 485
• Autres gains ordinaires	26	103 812	2 430
• Autres pertes ordinaires	27	<172 795>	<3 228>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<3 371 401>	<2 453 594>
• Impôt sur les sociétés	28	<16 548>	<13 208>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<3 387 949>	<2 466 802>
• Eléments extraordinaires		<1 000>	0
Résultat net de la période		<3 388 949>	<2 466 802>

Etat de flux de trésorerie arrêté au 31 Décembre 2016
 (Pour la période allant du 01-01-2016 au 31-12-2016)
 (exprimé en dinar tunisien)

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	<3 388 949>	<2 466 802>
Ajustement pour :		
• Amortissements & provisions	2 476 628	2 553 096
• (-) value sur mise en rebut d'Immo. Corp & Incorp.	170 670	0
• Variation des autres capitaux propres	0	0
• Plus value de cession d'immo Corp.& Incorp	0	0
• Plus value de cession d'immo Financière		<1 445 745>
• Q-P des subventions d'investissement	<102 397>	
• Variation des stocks	16 519	162 550
• Variation des créances	156 721	382 458
• Variation des autres actifs	<383 682>	<1 383 925>
• Variation des fournisseurs d'exploitation	<346 198>	37 587
• Variation des autres passifs	63 930	558 239
• Encaissements des produits des participations	<493 395>	<876 391>
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<1 830 154>	<2 478 933>
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
• Décaissements pour Acqu. d'Imm Corp & Incorp	<841 720>	<1 148 774>
• Encaissements sur Cession d'Imm. Corp. & Incorp.	0	0
• Encaissements des subventions d'investissements	137 740	0
• Décaissements pour Acqu d'Imm Financières	0	<1 000>
• Encaissements sur Cession d'Imm. Financières	0	1 993 089
• Encaissements des produits des participations	466 093	828 888
• Décaissements provenant des dépenses capitalisées	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'investissement	<237 887>	1 672 203
Flux de trésorerie liés au financement		
• Dividendes & autres distributions	0	<211 927>
• Encaissements d'emprunts	5 386 000	1 436 000
• Remboursement d'emprunts	<1 341 000>	<1 484 611>
• Encaissements de financement à court terme	16 300 000	17 000 000
• Remboursements de financement à court terme	<16 300 000>	<17 000 000>
Flux de trésorerie provenant du financement	4 045 000	<260 539>
<i>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité</i>		
Variation de trésorerie	1 976 960	-1 067 269
Trésorerie au début de la période	<2 716 449>	<1 649 180>
Trésorerie à la clôture de la période	<739 489>	<2 716 449>

Soldes intermédiaires de gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2016

Produits	31/12/16	31/12/15	Charges	31/12/16	31/12/15	Soldes	31/12/16	31/12/15
Revenus et autres produits d'exploitation	7 701 387	5 876 455				Production	7 701 387	5 876 455
Production	7 701 387	5 876 455	Achats consommés	3 488 242	2 737 022	Marge sur coût matières	4 213 145	3 139 433
Marge sur coût matières	4 213 145	3 139 433	Autres charges externes	1 374 301	1 178 930	Valeur ajoutée brute	2 838 843	1 960 503
Valeur ajoutée brute	2 838 843	1 960 503	Charges de personnel	2 892 278	3 156 469	Excédent brut d'exploitation	-324 905	-1 433 654
			Impôts et taxes	271 471	237 688			
			Total	3 163 749	3 394 157			
Excédent brut d'exploitation	-324 905	-1 433 654	Autres pertes ordinaires	172 795	3 228	Résultats positifs des activités ordinaires	-3 387 949	-2 466 802
Autres gains ordinaires	103 812	2 430	Charges financières nettes	1 004 136	812 531			
Produits financiers	503 251	2 346 485	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 476 628	2 553 096			
Reprise de charge			Impôt sur le résultat ordinaire	16 548	13 208			
Total	282 158	915 261	Total	3 670 107	3 382 063			
Résultats positifs des activités ordinaires	-3 387 949	-2 466 802	Eléments extraordinaires	1 000	0	Résultat net après modifications comptables	-3 388 949	-2 466 802

Notes aux états financiers

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE:

La société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA (S.H.T.B MARHABA), est une société anonyme de droit tunisien constituée depuis le 7 Janvier 1964. Elle fait appel publique à l'épargne conformément à la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le capital social s'élève à 847 710 dinars tunisiens divisé en 84 771 actions de 10 dinars chacune.

La S.H.T.B MARHABA a pour objet l'exploitation touristique des établissements hôtelières, actuellement elle gère un ensemble de trois unités en mode resorts, il s'agit de l'unité MARHABA, MARHABA CLUB et le NEPTUNE.

2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE:

L'année 2016 a été marquée par une légère amélioration du chiffre d'affaires par rapport à l'année 2015, toutefois, ce chiffre réalisé en 2016, et qui s'élève à 7 701 387 dinars, représente uniquement 58% du chiffre d'affaires réalisé en 2014 (nouvelle année de référence).

La société a été frappée par des inondations en Septembre 2016, causant des dommages déclarés à l'assureur de l'ordre de 650 000 dinars.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de la S.H.T.B MARHABA, sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon le modèle autorisé prévu par la norme comptable générale.

Principes et méthodes comptables les plus significatifs

· Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspondant au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les taux d'amortissements appliqués par la société sont les suivants :

Brevets et marques	20%
Logiciel	33%
Constructions et installations piscine	5%
Constructions	2%
Agencements, aménagements, constructions	10%
Mobiliers, Matériel d'hôtel, restaurants, café, bars	10%
Matériel d'animation	10%
Matériel de transport	20%
Installations diverses	10%
Equipements de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Lingerie	25%
Vaisselle, Verrerie, Casseroles	33%

Immobilisations financières :

Les titres de participation ont été valorisés à leur coût d'acquisition.

4. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS:

<u>Note 1: Immobilisations incorporelles</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Logiciels	63 846	33 846
Concession de Marque et brevet	461	461
Total brut	64 306	34 306
Amortissements	- 39 867	- 34 306
Total net	24 440	-

<u>Note 2: Immobilisations corporelles</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Terrains	204 750	204 750
Constructions	17 074 586	17 098 502
Install Gén. Agencements et aménagement	18 129 652	18 066 466
Mobiliers et matériels d'exploitations	6 656 235	6 762 263
Petit Matériel d'exploitation	1 973 522	1 835 689
Matériel de transport	241 104	241 104
Mobilier et matériel de bureau	56 999	54 875
Matériel informatique	307 935	296 172
Immobilisations corporelles en cours	16 567	-
Total des immobilisations Corporelles	44 661 350	44 559 821
Amort. des Constructions	- 7 788 084	- 7 518 127
Amort. des Install Gén. Agencements et aménagement	- 13 494 323	- 12 408 388
Amort. du Mobiliers et matériels d'exploitations	- 4 905 612	- 4 701 376
Amort. du Petit Matériel d'exploitation	- 1 688 652	- 1 443 328
Amort. du Matériel de transport	- 241 104	- 241 104
Amort. du Mobilier et matériel de bureau	- 42 965	- 40 450
Amort. du Matériel informatique	- 261 507	- 248 489
Total des amortissements des Immo. Corp.	- 28 422 247	- 26 601 262
Immobilisations corporelles nettes	16 239 102	17 958 559
<u>Note 3: Immobilisations financières</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Titres de participation	23 098 187	23 098 187
Dépôts et cautionnements	119 149	119 149
Total brut	23 217 336	23 217 336
Provisions	- 226 300	- 226 300
Total net	22 991 036	22 991 036
<u>Note 4: Stocks</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Boissons	61 237	79 956
Denrées alimentaires	52 109	50 885
Produits d'entretien	68 911	66 560
Produits de nettoyage	24 043	20 487
Emballages	9 639	12 051
Fournitures de bureau	15 641	20 611
Produits d'accueil	3 624	1 173
Total	235 204	251 723

<u>Note 5 : Clients et comptes rattachés</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Clients ordinaires	582 220	662 221
Clients douteux	849 103	849 103
Clients litigieux, impayés	58 250	89 200
Clients à l'hôtel	- 42 399	3 370
Total brut	1 447 174	1 603 895
Provision pour créances douteuses	- 602 773	- 602 773
Total créances nettes	844 401	1 001 122

<u>Note 6 : Autres actifs courants</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Etat, report d'impôt sur les sociétés	312 125	259 853
Etat, report de TVA	267 622	58 316
Charges constatées d'avance	73 110	118 846
Débiteurs divers	1 787 795	1 485 005
Produits à recevoir	94 719	67 417
Personnel, prêts & Avances	600	1 650
Fournisseurs avances et acomptes	4 952	4 952
Fournisseurs, emballages à rendre	3 880	3 880
Total	2 544 804	1 999 920

<u>Note 7 : Placements & autres actifs financiers :</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Actions SICAV	256 362	583 217
Titres de placements	300 000	300 000
Total	556 362	883 217

<u>Note 8 : Liquidités</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Banques	187 047	101 598
Caisse	28 058	22 400
Total	215 105	123 998

<u>Note 9: Capitaux propres</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Capital social	847 710	847 710
Total capital	847 710	847 710
Réserves légales	84 771	84 771
Réserves générales ordinaires	24 589 806	24 589 806
Compte spécial d'investissement	726 958	726 958
Réserves spéciales de réévaluation	1 904 262	1 904 262
Total des réserves	27 305 796	27 305 796
Primes d'émission	321	321
Subvention d'investissement	35 343	-
Total des autres capitaux propres	35 664	321
Résultats reportés	- 5 282 328	- 2 815 526
Total des résultats reportés	- 5 282 328	- 2 815 526
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	22 906 842	25 338 301
Résultat de l'exercice	- 3 388 949	- 2 466 802
Capitaux propres avant affectation	19 517 893	22 871 499
<u>Note 10 : Provisions</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Provisions pour amendes et pénalités de retard	537 603	329 212
Total	537 603	329 212
<u>Note 11 : Emprunts</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunts bancaires	9 224 029	5 595 417
Total	9 224 029	5 595 417
<u>Note 12 : Autres passifs non courants</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dette fiscale	1 269 702	861 390
Dettes sociale	299 000	455 000
Total	1 568 702	1 316 390
<u>Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Fournisseurs d'exploitation	1 537 526	1 489 370
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	272 632	493 412
Fournisseurs factures non parvenues	9 641	183 216
Fournisseurs d'immobilisation	348 452	173 219
Fournisseurs d'immobilisation, retenue de garantie	97 483	101 848
Fournisseurs d'immobilisation, effet à payer	56 904	191 699
Total	2 322 637	2 632 764

<u>Note 14 : Autres passifs courants</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Sécurité sociale	573 669	203 091
Créditeurs divers	770 910	1 522 382
Personnel, rémunérations dues	399 574	307 306
Actionnaires, dividendes à payer	239 781	243 772
Personnel, charges à payer	140 935	133 400
Charges à payer	83 814	78 898
Etat, charges à payer	238 197	223 077
Produits constatés d'avance	43 220	-
Total	<u>2 490 100</u>	<u>2 711 926</u>
<u>Note 15 : Autres passifs financiers</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Crédits de gestion	4 400 000	4 400 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	1 878 471	1 545 083
Intérêts courus non échus sur emprunts	117 064	83 620
Financement à court terme	83 000	-
Total	<u>6 478 534</u>	<u>6 028 703</u>
<u>Note 16 : Concours bancaires</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Découverts bancaires	1 510 956	3 723 663
Total	<u>1 510 956</u>	<u>3 723 663</u>
<u>Note 17 : Revenus</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Restauration	70 626	574 629
Hébergement	7 284 083	4 948 320
Boissons	123 421	242 702
Divers services hôteliers	40 384	44 211
Produits de la location	152 743	40 674
Commissions de change	27 118	22 405
Total	<u>7 698 376</u>	<u>5 872 941</u>
<u>Note 18 : Autres produits d'exploitation:</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Divers produits ordinaires	3 011	3 514
Total produits d'exploitation	<u>3 011</u>	<u>3 514</u>
<u>Note 19: Achats d'approvisionnements consommés</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Denrées alimentaires	1 724 942	1 297 636
Boissons	657 841	407 452
Produits d'entretien	211 787	199 594
Fournitures de bureau	28 988	22 228
Produits d'accueil	9 463	6 248
Emballages	6 694	344
R.R.R. obtenus sur achats	- 3 818	- 8 890
Total	<u>2 635 897</u>	<u>1 924 612</u>

<u>Note 20: Achats non stockés de fournitures consommés</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Electricité	440 990	436 490
Fournitures & consommables d'entretien	124 814	81 633
Gaz	126 107	139 592
Eaux	120 274	120 381
Autres achats non stockés	26 408	19 671
Carburants	13 752	14 644
Total	852 344	812 410

<u>Note 21 : Charges de personnel</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Salaires et compléments de salaires	2 218 158	2 398 320
Cotisations sociales légales	376 211	417 635
Rémunérations de la Direction Générale	280 962	280 963
Vêtements de travail	8 610	52 247
Autres charges du personnel	8 336	7 304
Total	2 892 278	3 156 469

<u>Note 22 : Dotations aux amortissements et provisions</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dotation aux Amort. Des Immo. Corp. & Incorp.	2 268 237	2 545 373
Dotation aux provisions pour risques et charges	208 391	81 496
Reprise sur provisions pour risques et charges		- 73 773
Total	2 476 628	2 553 096

<u>Note 23 : Autres charges d'exploitation</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Entretiens et réparations	344 738	322 608
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	329 439	167 693
Etat, impôts et taxes	271 471	237 688
Services extérieurs et sous-traitance générale	263 281	224 724
Commissions bancaires	159 798	139 099
Missions-Réceptions -Voyages et déplacements	71 795	65 155
Dons & subventions	59 809	98 324
Publicités, publications et relations publiques	46 664	50 279
Frais postaux et télécommunication	40 706	40 477
Primes d'assurances	37 842	38 107
Jetons de présence	18 750	18 750
Autres services extérieurs	1 420	11 973
Transports	59	1 742
Total	1 645 772	1 416 618

<u>Note 24: Charges financières nettes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts des emprunts et dettes	905 290	777 943
Intérêts des comptes courants débiteurs	132 670	217 552
Intérêts des comptes courants créditeurs	- 1 105	- 496
Pertes de change	451	7 157
Gains de change	- 33 170	- 189 624
Total	<u>1 004 136</u>	<u>812 531</u>

<u>Note 25: Produits des placements</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dividendes reçus	493 395	876 391
Produits des placements	9 430	17 483
Produit net sur cession valeur mobilières	1 094	1 452 611
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	- 667	-
Total	<u>503 251</u>	<u>2 346 485</u>

<u>Note 26 : Autres gains ordinaires</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Quote part subvention d'investissements	102 397	-
Revenus des autres créances	913	109
Ristournes sur prime d'assurances	259	270
Gain nets sur cession d'Immob.	243	2 051
Total	<u>103 812</u>	<u>2 430</u>

<u>Note 27: Autres pertes ordinaires</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Pertes sur éléments non récurrents	172 795	3 228
Total	<u>172 795</u>	<u>3 228</u>

Note 28 : Impôt sur les sociétés (en DT) :

Le décompte fiscal pour l'exercice 2016 se présente comme suit :

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire - Marhaba
Bvd 14 Janvier 2011 - 4039 Sousse
S.A. au capital de 847.710 dinars

Décompte fiscal **Pour l'exercice clos au 31 décembre 2016**

	Eléments	Montant	
Résultat comptable avant impôt		-3 371 400,785	
Réintégrations		429 719,417	
• Vignette	1 950,000		
• Entretien et réparations	18 402,341		
• Timbres de voyages	900,000		
• Frais de réception excédentaires	26 613,791		
• Provision pénalité CNSS	0,000		
• Provision pénalité impôts	208 390,589		
• Autres pertes non déductibles	172 795,315		
• Charges liées à modification comptable	0,000		
• Moms values sur cession titres SICAV	167,920		
• Actualisation titres SICAV	499,461		
Résultat fiscal avant réintégration des amortissements de l'exercice		-2 941 681,368	
Réintégrations:			
Amortissements de l'exercice		2 268 237,151	
Résultat fiscal avant déduction des déficits antérieurs et amortissements de l'exercice		-673 444,217	
Déductions:			
Reports déficitaires		0,000	
Amortissements de l'exercice 2016		-2 268 237,151	
Amortissements réputés différés Année 2015		-2 379 376,622	
Amortissements réputés différés Année 2014		-358 168,147	
Amortissements réputés différés Année 2012		-587 009,177	
Amortissements réputés différés Année 2011		-674 973,078	
Résultat fiscal après déduction des déficits antérieurs et amortissements de l'exercice		-6 941 208,392	
Perte reportable 2016	-673 444,217		
Amortissements réputés différés 2016	-2 268 237,151		
Amortissements réputés différés 2015	-2 379 376,622		
Amortissements réputés différés 2014	-358 168,147		
Amortissements réputés différés 2012	-587 009,177		
Amortissements réputés différés 2011	-674 973,078		
Total	-6 941 208,392		
Calcul de l'impôt			
	Taux	Base	Impôt dû
Impôt au taux commun	25%	0,000	0,000
Minimum impôt (Chiffre d'affaire TTC)	0,2%	8 274 068,500	16 548,137
Impôt dû			16 548,137
Contribution conjoncturelle exceptionnelle			1 000,000
Liquidation de l'impôt			
• Crédit d'impôt 2015		259 852,590	
• Acomptes provisionnels 2016			
• Retenues à la source 2016		68 820,186	
Report Impôt	328 672,776		312 124,639

Tableau de variation des capitaux propres

Rubriques	A l'ouverture	Affectation du résultat	Dividendes et autres distributions	Obtention Subventions d'investissements	Amortissements Subventions d'investissements	Résultat de l'exercice	A la clôture
Capital social	847 710						847 710
Réserves légales	84 771						84 771
Réserves générales ordinaires	24 589 806						24 589 806
Compte spécial d'investissements	726 958						726 958
Réserves de réévaluation libre	1 904 262						1 904 262
Subventions d'investissements	0			137 740	-102 397		35 343
Prime d'émission	321						321
Résultats reportés	-2 815 525	-2 466 802					-5 282 327
Résultat de l'exercice	-2 466 802	2 466 802				-3 388 949	-3 388 949
Total	22 871 500	0	0		-102 397	-3 388 949	19 517 893

Fonds propres après affectation du résultat de 2015 tel que prévu par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances N° 2013-54 du 30-12-2013

Désignations	Montants
Capital social	847 710
Réserves légales	84 771
Réserves générales ordinaires	24 589 806
Compte spécial d'investissements	726 958
Réserves de réévaluation libre	1 904 262
Subventions d'investissements	0
Prime d'émission	321
Résultats reportés	-1 743 846
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	26 409 981



Cabinet d'Audit et de Consultants
Société d'expertise Comptable
Tél : 71 791 885- Fax : 71 791 258
35, avenue Alain Savary, 1002 Tunis

Compagnie Tunisienne des Experts Comptables
Société d'expertise Comptable
Bvd. 14 Janv., BP 287, 4011 Sousse – Kantaoui
Tél : 73 347 500 - Fax : 73 347 506
e-mail : ctec@gnet.tn

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers clos au 31 décembre 2016

Tunis, le 19 Juin 2017

*Mesdames et Messieurs les actionnaires de la
« Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba »,*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci joints, de la « Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba » comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 43.650.455 ^{DT} et des capitaux propres de 19.517.893 ^{DT} y compris la perte de l'exercice qui s'élève à 3.388.949^{DT}.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la « Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba » au 31 Décembre 2016, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable tunisien.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures dans le système de contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet d'Audit et de Consultants
Membre de l'Ordre des
Experts Comptables de Tunisie

CABINET D'AUDIT & DE CONSULTANTS
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
35, Avenue Alain Savary - 1002 Tunis Belvédère
Tél: 71.791.885 - Fax: 71.791.258

C.T.E.C
Membre de l'Ordre des
Experts Comptables de Tunisie

**Compagnie Tunisienne
des Experts Comptables
CTEC**
Bvd 7 Novembre Kantaoui - Sousse



Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues aux articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales

Tunis, le 19 Juin 2017

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la
« Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba »,**

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle des telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers des nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

La société a octroyé un prêt non productif d'intérêt à la société « Aquaculture Tunisienne » pour un montant de 300.000 dinars. Les modalités de règlement de ce prêt ne sont pas encore fixées.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La société a octroyé un prêt non productif d'intérêt à la société « Aquaculture Tunisienne » pour un montant de 1.450.000 dinars. Les modalités de règlement de ce prêt ne sont pas encore fixées ;
- La Société s'est portée caution solidaire et a hypothéqué un bien immobilier sis à Sousse, objet du titre foncier n°153599, en garantie des crédits accordés par la banque de Tunisie à la société « Aquaculture Tunisienne ».

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

1. Les rémunérations des membres du conseil d'administration sont déterminées par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire et qui sont de 18.750 dinars en 2016.
2. La rémunération du Président du Conseil a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 mars 2008. Elle est composée d'un salaire annuel brut de 124.854 dinars payable sur 12 mensualités.
3. La rémunération du Directeur Général est composée d'un salaire annuel brut de 133.614 dinars payable sur 12 mensualités.
4. La rémunération du Directeur Général-Adjoint est composée d'un salaire annuel brut de 22.495 dinars payable sur 12 mensualités.
5. Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet d'Audit et de Consultants
Membre de l'Ordre des
Experts Comptables de Tunisie

CABINET D'AUDIT & DE CONSULTANTS
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
35, Avenue Alain Savary - 1002 Tunis Belvédère
Tél: 71.791.885 - Fax: 71.791.258

C.T.E.C
Membre de l'Ordre des
Experts Comptables de Tunisie

**Compagnie Tunisienne
des Experts Comptables**
C T E C
Bordj / Algérie - Tunisie



AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

**Société Anonyme Carthage Médical –SA Carthage MED-
« Centre International Carthage Medical »
Siège social : Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-**

La société Anonyme Carthage Médical –SA Carthage MED- publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 05 novembre 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Monsieur Mohamed BEN SIDHOM.

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	NOTES	Au 31 Décembre	
		2016	2015
ACTIFS			
<i>Actifs non courants</i>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations Incorporelles		204 540	179 020
Moins : amortissements		-129 731	-69 265
	A1	74 809	109 755
Immobilisations corporelles		27 375 190	27 090 061
Moins : amortissements		-8 704 754	-5 771 559
	A2	18 670 436	21 318 502
Immobilisations financières	A3	357 726	49 521
Moins : provisions			
Total des actifs immobilisés		19 102 971	21 477 778
Autres actifs non courants		0	0
<i>Total des actifs non courants</i>		19 102 971	21 477 778
<i>Actifs courants</i>			
Stocks	A4	599 660	471 818
Moins : Provisions			
		599 660	471 818
Clients & Comptes Rattachés	A5	9 549 415	8 135 432
Moins : Provisions	A5.1	-802 413	-782 304
		8 747 002	7 353 128
Autres Actifs Courants	A6	944 076	1 355 786
Moins : Provisions			
		944 076	1 355 786
Placements et autres actifs financiers	A7	124	46 624
Liquidités & Equivalents de Liquidités	A8	283 464	302 743
<i>Total des actifs courants</i>		10 574 327	9 530 099
Total des actifs		29 677 297	31 007 877

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	NOTES	Au 31 Décembre	
		2016	2015
Capitaux propres et passifs			
<i>Capitaux propres</i>	C1		
Capital social		9 600 000	9 600 000
Réserves		0	0
Autre capitaux propres		0	0
Résultats reportés		-3 667 020	-2 022 656
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		5 932 981	7 577 344
Résultat de l'exercice		-1 994 203	-1 644 363
Total capitaux propres avant affectation		3 938 778	5 932 981
<i>Passifs</i>			
<u>Passifs non courants</u>	P1		
Emprunts & Dettes Assimilées		12 750 733	14 234 130
Provisions			
Total passifs non courants		12 750 733	14 234 130
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs & comptes Rattachés	P2	3 838 093	3 767 787
Autres Passifs Courants	P3	5 307 498	4 426 113
Concours bancaires & autres passifs fin.	P4	3 842 196	2 646 866
Total des passifs courants		12 987 787	10 840 766
Total des passifs		25 738 520	25 074 896
Total des capitaux propres et des passifs		29 677 297	31 007 877

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	NOTES	Exercices clos au 31 décembre	
		2016	2015
Produits d'exploitation			
* Revenus	R 1	12 225 642	12 517 306
* Autres produits d'exploitation	R 2	49 050	170 973
Total des Produits d'exploitation		12 274 692	12 688 279
Charges d'exploitation			
* Variation des stocks de produits finis		0	0
* Achats de marchandises consommées	R 3	5 490 163	5 684 228
* Achats approvisionnements consommés	R 4	843 444	892 909
* Charges de personnel	R 5	3 113 656	3 030 473
* Dotations aux amort.& aux provisions	R 6	3 043 259	3 170 083
* Autres charges d'exploitation	R 7	943 681	700 302
Total des charges d'exploitation		13 434 203	13 477 995
Résultat d'exploitation		-1 159 511	-789 716
* Charge financières nettes	R 8	-803 661	-837 648
* Produits de placements	R 9	13 366	12 087
* Autres pertes ordinaires		-18 722	-34 126
* Autres gains ordinaires		1 005	31 266
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-1 967 523	-1 618 137
* Impôts sur les bénéfices		-25 680	-26 226
Résultat des activités ordinaires après impôt		-1 993 203	-1 644 363
Eléments extraordinaires (Gains / Pertes)		-1 000	0
Résultat net de l'exercice		-1 994 203	-1 644 363
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		-1 994 203	-1 644 363

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE

	Note	31/12/2016	31/12/2015
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'Exploitation</i>			
Encaissements reçus des clients	3-1	12 914 195.005	14 008 672.739
Sommes versées aux fournisseurs & autres créditeurs	3-2	-7 598 494.248	-6 331 937.543
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	3-3	-2 463 493.425	-2 719 373.671
Encaissements / Décaissements des autres Débiteurs	3-4	-16 402.606	-255.815
Encaissements / Décaissements des autres Créditeurs	3-5	-1 242 312.395	-1 349 040.260
Intérêts payés d'exploitation	3-6	-17 211.925	-111 802.931
Placements courants, produits des placements & Intérêts reçus	3-7	71 417.714	474 966.019
Impôts payés	3-8	-668 001.802	-609 475.733
Restitution crédit de TVA	3-9	434 403.516	0.000
FLUX AFFECTES A L'EXPLOITATION		1 414 099.834	3 361 752.805
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>			
Décaissements provenant- acquisitions d'Immobilisations Corp & Incorp	3-10	-266 035.044	-1 309 405.218
Encaissement provenant des cessions d'immob, corp, inc	3-11	-	-
Décaissement provenant de l'acquis d'immob, financ	3-12	-8 164.907	-14 397.229
Encaissement provenant des cessions d'immob, financ	3-13	-	-
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		-274 199.951	-1 323 802.447
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Encaissements suite à l'augmentation de capital	3-14	-	-
Dividendes et autres distributions	3-15	-	-
Remboursements d'emprunts	3-16	-3 530 500.113	- 6 714 140.10
Intérêts payés sur emprunt	3-17	-796 332.608	-720 956.892
Encaissements d'emprunts	3-18	2 354 000.000	5 641 477.774
FLUX PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-1 972 832.721	-1 793 619.214
VARIATION DE TRESORERIE		-832 932.838	244 331.144
Trésorerie au début de l'exercice	3-19	127 200.656	-117 130.488
Trésorerie à la fin de l'exercice	3-19	-705 732.182	127 200.656
VARIATION DE TRESORERIE		-832 932.838	244 331.144

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

I -Référentiel comptable

Les présents États Financiers sont établis par le conseil d'administration de la Société Centre International Carthage Médical SA conformément aux normes et principes comptables tels que définis par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

II-Bases de préparation des États Financiers et principes comptables : appliqués

II-1 : Base de préparation des états financiers :

- Les présents états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2016. L'exercice s'étale du 01/01/2016 au 31/12/2016.
- Les états financiers sont présentés en dinar tunisien.
- Les états financiers ont été établis sur la base du coût historique.
- La société a opté pour le modèle autorisé pour l'établissement de l'Etat de résultat et celui de référence pour l'Etat de Flux de Trésorerie.

II-2 Principes comptables

- Les conventions comptables de base ont été respectées et aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.
- Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente. Les bases d'estimation des actifs et des passifs ainsi que les méthodes de prise en compte des résultats et de présentation des états financiers sont comparables d'un exercice à un autre.
- Tout changement significatif fait l'objet d'une information appropriée.

II-3 Choix et méthodes comptables

a) Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition c'est à dire le prix d'achat majoré des droits et taxes supportés et non récupérables.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement retenus sont les suivants:

- Logiciels	33%
- Construction	5%
- Installations fluides médicaux & Installations des Ascenseurs	10%
- Installations Electriques	15%
- Matériels de Réanimation, de Cardiovasculaire, Radiologie, Bloc opératoire, Maternité, d'hospitalisation	15%
- Instruments médicaux	15%
- Lingerie & Vaissellerie	33%
- Matériels de Cuisine, de Cafétéria & Autres matériels	20%
- Tapis, rideaux & décorations	20%
- Matériels de Transport	20%
- Agencements, Aménagements & Installations Divers	10%
- Equipements de bureaux	20%
- Matériels informatiques	15% - 33,33%
- Ag.& Amé. Matériels d'étages et chambres	20%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 TND, sont amortis intégralement.

b) Stocks

Les entrées et les sorties des stocks sont comptabilisées selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils sont évalués conformément aux normes tunisiennes et au coût historique selon la méthode du coût moyen pondéré calculé après chaque entrée.

Les médicaments et produits pharmaceutiques sont gérés selon la méthode de premier entrée premier sorti. Les articles périmés sont retirés du stock et constatés en charges de l'exercice.

Les articles périmés inventoriés à la date de clôture sont provisionnés à 100% et ne seront totalement retirés du bilan que sur la base d'un procès-verbal de destruction élaboré par un huissier de justice et en présence de deux agents de l'administration fiscale)

c) Créances clients

Les créances clients englobent, aussi bien, les prestations et biens fournis par la polyclinique que ceux qui sont servis aux patients par d'autres intervenants dont les médecins, les pharmacies externes, les laboratoires... et que la clinique s'en charge d'encaisser pour leur compte. Les créances clients sur des prestations autrui sont présentés distinctement parmi la rubrique des clients et comptes rattachés. Les dettes

correspondantes sont constatées parmi les autres passifs courants.

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. A la clôture de chaque exercice les risques de non recouvrement sont pris en compte et ces créances font l'objet d'une provision pour dépréciation, le cas échéant, et ce à concurrence de la valeur des créances revenant à la polyclinique.

Les hypothèses suivantes sont retenues pour l'estimation des provisions pour dépréciation des créances clients :

- Les créances libyennes ont été provisionnées à raison de 20%. Ce taux correspond à l'abattement négocié par la partie libyenne.
- Les créances remontant à plus que deux années sont provisionnées à 100%.
- Les créances impayées transférées au service contentieux pour action en justice sont provisionnées à hauteur de 50%.

d) Les placements à court terme

Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. La valeur de marché correspond au cours en bourse

moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la clôture de l'exercice.

e) Les emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé au passif du bilan dans la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année ainsi que les charges financières échues de la période sont constatées parmi les passifs financiers courants.

f) Les provisions pour risques

L'augmentation éventuelle de passifs exigibles fait l'objet d'une provision pour risques et charges inhérents à l'activité de l'entreprise à l'instar des dettes résultant de litiges, pénalités etc. Les provisions pour risques sont enregistrées en passifs non courants ou en passifs courants selon la période de survenance probable à partir de la date de clôture.

g) Les capitaux propres

Les capitaux propres sont l'intérêt résiduel dans les actifs de l'entreprise après déduction de tous ses passifs et ce selon l'approche comptable découlant de l'application du principe du coût historique.

h) Les revenus

Les revenus regroupent le chiffre d'affaires net de toutes remises, rabais et ristournes accordés.

Les prestations de services fournies par la Polyclinique sont constatées à la date de leur réalisation.

Les prestations en cours à la date de clôture de l'exercice sont arrêtées et constatées en revenus dans l'attente de leur facturation à la sortie des patients.

i) L'état de flux de trésorerie

Les choix suivants méritent d'être précisés au niveau de la présentation de l'état de flux de trésorerie :

Conformément au paragraphe 63 de la NC 01, les intérêts payés sur emprunt à moyen terme sont constatés parmi les flux de financement et non d'exploitation.

Les financements à court terme sont classés parmi les flux de financement comme le prescrit la NC01- §63.

L'écart entre les liquidités et équivalents de liquidités figurant dans l'état de flux de trésorerie et le bilan se rapporte aux crédits de gestion et des échéances à moins d'un an. Les financements à court terme et les échéances à moins d'un an regroupés au niveau du bilan parmi les "autres passifs financiers" et qui sont classés parmi les flux de financement.

L'état de flux de trésorerie est préparé selon le modèle de référence.

III – Notes complémentaires aux états financiers

Note N° A1

Immobilisations incorporelles

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Logiciels	204 540	179 020	25 520
Valeurs brutes	204 540	179 020	25 520
Amortissements antérieurs	69 265	18 511	50 754
Dotation de l'exercice	60 466	50 754	9 712
Total amortissements	129 731	69 265	60 466
Valeurs comptables nettes	74 809	109 755	-34 946

Note N° A2
Immobilisations corporelles

	Valeur brute au 31/12/16	Amort Cumulé	Provision	VCN au 31/12/16
Terrain	537 397	0		537 397
Construction	7 949 861	1 191 026		6 758 835
Installations Fluides médicaux	3 139 247	994 708		2 144 539
Installations électriques	910 205	407 206		503 000
Installations Ascenseurs	318 474	88 913		229 561
Matériels de réanimation	988 771	424 083		564 688
Matériels cardiovasculaires	1 179 174	496 529		682 645
Matériels de radiologie	4 029 833	1 845 830		2 184 003
Matériels bloc opératoire	3 307 367	1 430 974		1 876 394
Matériels de maternité	316 138	138 497		177 641
Matériels d'hospitalisation	982 297	441 750		540 548
Instruments médicaux	546 071	219 259		326 812
Lingerie	61 123	44 076		17 048
Vaisselle	48 879	44 535		4 344
Matériels de cuisine	88 407	50 649		37 758
Matériels cafétéria	47 810	22 828		24 982
Autres matériels industriels	7 053	1 747		5 306
Tapis, rideaux, éléments décoratifs	3 187	1 118		2 070
Matériels de transport	177 026	133 579		43 447
Agencements, Aménagements et installations Divers	294 883	73 853		221 030
Ameublement et équipement de bureau	308 105	194 565		113 540
Matériels informatique	259 013	244 164		14 848
Agencements, Aménagements et matériels étages et chambres	373 539	207 738		165 801
Constructions en-cours extension	22 724	0		22 724
Construction en-cours	595 393	0		595 393
Logiciels et matériels de traçabilité En-cours	21 001	0		21 001
Installations électriques en-cours	306 138	0		306 138
Installation en-cours fluides	215 021	0		215 021
Installations en-cours rééducation fonction	237 021	0		237 021
Avances & acomptes sur immobilisations	54 334	0	40 000	14 334
Installations Climatisations générales en-cours	14 919	0		14 919
Leasing Matériels cardiovasculaires	52 789	5 033		47 756
Leasing Matériels bloc opératoire	21 990	2 097		19 893
Total	27 415 190	8 704 754	40 000	18 670 436

Les immobilisations corporelles de la Société Centre International Carthage Médical s'élèvent au 31 décembre 2016 à 27 415 190 DT. La société a procédé, au cours de l'exercice 2016 à l'inventaire physique des immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2016, aucun recouplement entre les résultats de l'inventaire physique de ces immobilisations et les données comptables n'a été effectué. Selon la direction de la Clinique, Les opérations de recouplement sont en cours.

Note N° A3
Immobilisations financières

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Cautions accordées aux fournisseurs	57 686	0	57 686
Caution accordé à la Recettes des Finances	300 040	49 521	250 519
Total	357 726	49 521	308 205

Note N° A4
Stocks

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Stocks de produits pharmaceutiques	613 011	472 693	140 318
Stocks économat	7 825	16 909	-9 084
Provision pour dépréciation des produits pharmaceutiques	-21 176	-17 784	-3 392
Total	599 660	471 818	127 842

Le stock de produits pharmaceutiques renferme des articles périmés qui sont valorisés à 21 176 D. Ces stocks ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation au 31 décembre 2016.

Note N° A5
Clients et comptes rattachés

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Clients - Payants	153 918	125 326	28 592
Clients - Créances radio	15 508	15 900	-392
Clients - CNAM	1 915 522	739 348	1 176 174
Clients - Autres organismes Locaux	267 155	243 175	23 980
Clients - Autres organismes étrangers	228 254	269 887	-41 633
Clients - Ambassade Libyenne	2 931 901	2 934 456	-2 555
Clients - Trust	739 569	739 564	5
Clients - Effets à recevoir	102 563	62 056	40 507
Clients - Créances pour le compte d'autrui	3 105 783	2 945 965	159 818
Clients - Créances sur prestations à facturer	48 609	59 495	-10 886
Clients - douteux	40 631	260	40 371
Total	9 549 415	8 135 432	1 413 983
Provisions pour dépréciation des créances clients	-782 052	-782 304	252
Provisions pour dépréciation des chèques impayés	-20 361	0	-20 361
Total Net	8 747 002	7 353 128	1 393 874

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont détaillées comme suit :

Client	Solde au 31/12/2015	Taux de la provision	Taux de la provision
TRUST	739 564	20 %	147 913
MSH Dubai	85 298	20 %	17 060
Ambassade de Lybie	2 722 266	20 %	544 453
Clients effets impayés	12 739	50 %	6 369
Clients passagers 2013-2014-2015	100 563	50%-100%	66 257
Clients chèques impayés	40 631	50%-100%	20 361
Total de la provision			802 413

Note N° A6

Autres actifs courants

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Fournisseurs avances & acomptes	11 034	8 803	2 231
Fournisseurs RRR sur Avoirs à obtenir	5 968	5 969	-1
Personnels et comptes rattachés	1 175	200	975
personnels oppositions	1 259	0	1 259
Crédit d'IS	281 765	205 779	75 986
TVA Récupérable	0	11 145	-11 145
Report de TVA	186 481	970 671	-784 190
Restitution crédit de TVA	309 423	0	309 423
Débiteurs divers	126	321	-195
Produits à recevoir	0	202	-202
Produits d'intérêts à recevoir	14	0	14
Charges constatée d'avance	149 006	153 727	-4 721
Charges d'intérêts constatées d'avance	3 683	4 969	-1 286
Charges d'impôts constatés d'avance	142	0	142
Provision pour dépréciation	-6 000	-6 000	0
Total	944 076	1 355 786	-411 710

Note N° A7
Placement et autres actifs financiers

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Actions SICAV	0	46 624	-46 624
Régies d'avances et accréditifs	124	0	124
Total	124	46 624	-46 500

Note N° A8
Liquidités et équivalents de liquidités

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Chèques impayés	5 945	27 581	-21 636
Chèques à l'encaissement	60 824	49 912	10 912
Banque	6 962	41 916	-34 954
Caisse	207 932	183 334	24 598
Tickets restaurants	1 800	0	1 800
Total	283 464	302 743	- 19 279

Ces comptes appellent de notre part les commentaires suivant :

Note N° A8-1- Caisse

Le solde du compte caisse arrêté au 31 décembre 2016 à 207 932 DT s'analyse comme suit :

Désignation	Montant
Caisse dépenses	582 DT
Caisse règlements clients	25 185 DT
Caisse – écart d'inventaire	182 165 DT
Total	207 932 DT

L'écart d'inventaire de caisse, soit 182 165 DT et dont l'affaire est en cours devant la justice, a été constaté au mois de février 2015 , date de changement de la Direction de la société.

Note N° C 1
Capitaux propres

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Capital social	9 600 000	9 600 000	0
Résultat reportés	-3 667 020	-2 022 656	-1 644 364
Résultat de l'exercice	-1 994 203	-1 644 363	-349 840
Total	3 938 778	5 932 981	-1 994 203

Note N° P 1
Passifs Non Courants

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Crédit AMEN BANK 3000 MD 1	1 994 175	2 344 019	-349 844
Crédit AMEN BANK 3000 MD 2	1 994 175	2 344 019	-349 844
Crédit AMEN BANK 2000 MD	1 329 450	1 562 679	-233 229
Crédit AMEN BANK 4300 MD	2 858 317	3 359 760	-501 443
Crédit AMEN BANK 2700 MD	1 794 758	2 109 617	-314 859
Crédit AMEN BANK 500 MD 1	393 278	448 015	-54 737
Crédit AMEN BANK 500 MD 2	500 000	0	500 000
Crédit AMEN BANK 350 MD	275 295	313 610	-38 315
Crédit AMEN BANK 650 MD	558 060	650 000	-91 940
Crédit AMEN BANK 1 000 MD	937 500	1 000 000	-62 500
IJARA ContratN° LD1613400064	13 314	0	13 314
Autres passifs financiers	102 411	102 411	0
Total	12 750 733	14 234 130	-1483 397

Les autres passifs financiers renferment essentiellement des cautions reçues des clients d'un montant totalisant 100 000 D.

Note N° P2
Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Fournisseurs d'exploitation	2 009 940	1 668 971	340 969
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	1 503 231	1 727 306	-224 075
Fournisseurs d'immobilisations	70 495	82 798	-12 303
Fournisseurs retenue de garantie	27 725	25 728	1 997
Fournisseurs d'immobilisations effets à payer	8 276	0	8 276
Fournisseurs factures non parvenues	208 906	255 516	-46 610
Fournisseurs d'immob. factures non parvenues	9 520	7 468	2 052
Total	3 838 093	3 767 787	70 306

Note N° P3
Autres passifs courants

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Avances reçues des clients	236 034	224 500	11 534
Personnels et comptes rattachés	6 365	1 070	5 295
Rémunération du PDG - restant dû	6 000	0	6 000
Personnels - oppositions	0	851	-851
Autres charges à payer au personnel	401 299	260 325	140 974
Etat impôts et taxes à payer	227 025	77 818	149 207
TVA sur prestations en cours	2 398	3 119	-721
CNSS	184 339	168 440	15 899
Administrateurs – jetons de présence	66 000	24 000	42 000
Engagement CNSS	191 831	12 470	179 361
Charges fiscales à payer	14 375	0	14 375
Autres charges sociales	17 902	0	17 902
Créditeurs divers	3 933 597	3 600 892	332 705
Charges à payer	333	32 628	-32 295
Provisions pour risques & charges	20 000	20 000	0
Total	5 307 498	4 426 113	881 385

Note N° P 4
Concours bancaires et autres passifs financiers

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Crédit AMEN BANK 3000 MD 1	349 844	334 858	14 986
Crédit AMEN BANK 3000 MD 2	349 844	334 858	14 986
Crédit AMEN BANK 2000 MD	233 229	223 238	9 991
Crédit AMEN BANK 4300 MD	501 443	479 963	21 480
Crédit AMEN BANK 2700 MD	314 859	301 371	13 488
Crédit AMEN BANK 500 MD	54 737	51 985	2 752
Crédit AMEN BANK 350 MD	38 316	36 389	1 927
Crédit AMEN BANK 650 MD	62 570	0	62 570
Crédit AMEN BANK 1000 MD	62 500	0	62 500
IJARA Contrat n° LD1613400064	37 631	0	37 631
Echéances rééchelonnées	0	578 350	-578 350
Emprunt liée au cycle d'exploitation	704 040	0	704 040
Intérêts courus et non échus	143 987	130 237	13 750
Régie d'avance et accreditifs	0	75	-75
Virement reçu	190 731	175542	15 189
Chèques émis	130 556	0	130 556
Découvert bancaire	667 775	0	667 775
TPE	134	0	134
Total	3 842 196	2 646 866	1 195 330

Note N° R1
Produits d'exploitation

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Revenus			
Séjours patients	1 726 154	2 041 958	-315 804
Prestations médicales	2 558 788	2 642 831	-84 043
Revenus de ventes de produits pharmaceutiques	733 415	0	733 415
Revenus de ventes de produits à usage unique	4 446 230	5 009 008	-562 778
Transport médicalisé	33 659	42 880	-9 221
Radiologie	2 649 243	2 656 373	-7 130
Produits résiduels	395	0	395
Cafétéria	86 671	105 215	-18 544
Distributeur	1 250	0	1 250
Prestations Encours	46 212	56 376	-10 164
Annulation prestations en cours d'ouverture	-56 376	-37 335	-19 041
Total	12 225 642	12 517 306	-291 664

Note N° R2
Autres Produits d'exploitation

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Produits des activités annexes	86	2 966	-2 879
Reprise sur provision pour dépréciation des clients	325	0	325
Reprise sur amortissement liée à une modification comptable	25 772	156 309	-130 537
Transfert de charge	1 548	1 320	228
Avance sur crédit TFP	21 317	10 378	10 939
Total	49 050	170 973	-121 924

Note N° R3
Achats consommées

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Achats de produits médicaux et paramédicaux	4 625 962	4 455 199	170 763
Achats de produits alimentaires et fournitures de cuisine	227 113	250 869	-23 756
Honoraires rattachés aux prestations de radiologie CIR	768 322	800 773	-32 451
Variation de stock des produits pharmaceutiques	-140 318	181 529	-321 847
Variation de stock des produits économat	9 084	-4 142	13 226
Total	5 490 163	5 684 228	-194 065

Note N° R4
Achats d'approvisionnements consommés

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Achats de fournitures et de matières consommables	216 869	233 916	-17 047
Carburants	19 041	22 260	-3 219
Electricité	424 226	442 694	-18 468
Gaz	64 902	72 457	-7 555
Eau	43 254	38 622	4 632
Oxygène	75 152	77 242	-2 090
Achats liée à une modification comptable	0	5 718	-5 718
Total	843 444	892 909	-49 465

Note N° R5
Charges du personnel

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Salaires	2 691 873	2 620 206	71 667
Congés payés	4 665	6 768	-2 103
Charges sociales	396 397	379 731	16 666
Autres Charges de personnel	20 720	23 768	-3 048
Total	3 113 656	3030 473	83 183

Note N° R6
Dotations aux amortissements & provisions

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Dotation aux amorti immob. Incorporelles	60 466	50 754	9 712
Dotation aux amort immob. Corporelles	2 933 195	2 911 910	21 285
Résorption des frais préliminaires	0	68 050	-68 050
Dotations aux provisions pour dépré. des créances clients	46 206	75 585	-29 379
Dotations aux prov. pour dépréciation des stocks	3 392	17 784	-14 392
Dotations aux prov. Pour dépréciation des immob.	0	40 000	-40 000
Dotations aux prov. Pour dépré. des autres actifs courants	0	6 000	-6 000
Total	3 043 259	3 170 083	-126 824

Note N° R7
Autres charges d'exploitation

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Prestations de services	7 716	4 126	3 590
Loyer	61	1 170	-1 110
Locations matériels	15 110	6 374	8 736
Entretien et matériels	443 437	339 294	104 143
Assurance	42 095	43 648	-1 553
Autres services extérieurs	27 837	16 323	11 515
Honoraires	152 036	110 394	41 642
Publicités et publications	16 797	-1 536	18 333
Dons	200	500	- 300
Actes gratuits	730	0	730
Frais de transport	394	277	117
Voyages, Missions et réceptions	16 785	2 245	14 540
Frais postaux et Télécommunications	49 684	35 789	13 894
Services bancaires et assimilés	9 170	16 022	-6 852
Commissions sur tickets restaurants	217	485	- 267
Jetons de présence	63 000	24 000	39 000
Impôts et taxes divers	96 976	101 191	-4 214
Autres services liés à une modification comptable	1 434	0	1 434
Total	943 681	700 302	243 379

Note N° R8
Charges financières nettes

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Charges d'intérêts sur emprunts à long terme	750 649	661 969	88 680
Charges d'intérêts sur emprunts à court terme	14 053	111 803	-97 750
Charges d'intérêts sur crédit leasing	3 144	0	3 144
Intérêts de retard sur emprunts	32 580	54 019	-21 439
Pertes de change	397	27	370
Charges nettes / cession valeurs mobilières	0	8 709	-8 709
Intérêts sur comptes courants et de dépôt	14 390	0	14 390
Charges financières liées à une modification comptable	0	11 238	-11 238
Commissions changes	-9 752	-8 032	-1 720
Produits d'intérêts créditeurs	-1 768	-1 358	-410
Revenus des autres créances	-15	0	-15
Gains de changes	-17	-727	710
Total	803 661	837 648	-33 987

Note N° R9
Produits de Placements

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Produits des placements	13 366	1 385	11 981
produit net sur cession des valeurs mobilières	0	10 649	-10 649
Autres gains	0	53	- 53
Total	13 366	12 087	1 279

IV – Notes sur les transactions avec les parties liées

Nature de l'opération	Parties liées "PL"	Qualité	Solde de l'exercice Précédent	Charges de l'exercice TTC	Règlement de l'exercice	Solde au 31/12/2016
Des prestations se rattachant aux services d'imagerie médicale	CIR	Gérant et associés de la "PL" sont des actionnaires à CM	-463 890,367	-814 420,852	795 608,268	-482 702,951
Les honoraires du Médecin	Dr Fourati Majdi	Actionnaire à CM	-1 000,000	-12 006,000	12 005,500	-1 000,500
Approvisionnement en des produits pharmaceutiques	Pharmacie Ahmed Rhim	Administrateur et actionnaire à CM	-76 190,329	-241 631,534	255 843,227	-61 978,636
Approvisionnement en des produits pharmaceutiques	Pharmacie Bettaieb Massouda	Actionnaire à CM	-4 412,079	-198 701,491	133 327,771	-69 785,799
Approvisionnement en équipements électriques et de quincaillerie	Ridha Torjman	Actionnaire à CM	-1 976,688	-2 556,084	4 532,772	0,000
Achats d'équipements électroniques et services d'entretien	SO.RU.TEL (Faouzi Hmida)	gérant de la "PL" est administrateur et actionnaire à CM	-2 969,200	-4 060,604	6 044,389	-985,415
Achats d'équipements d'agencements	Van Rossem (Anis khalifa)	Actionnaire à CM	0,000			0,000
Honoraires D'avocat	Khaled Zidi	Actionnaire à CM	-1 176,000	-9 996,000	9 408,000	-1 764,000

V – Notes sur les engagements hors bilan

Partie	Principal	capital restant dû	Intérêts à payer	Hypothèque Terrain de la polyclinique d'une surface de 6059 m ² objet du TF 74738	Nantissement du Fonds de Commerce avec tous ses éléments incorporels et corporels	Nantissement du Matériel d'exploitation	Nantissement du Matériel roulant
AMEN BANK 3000 MD 1	3 000 000	2 344 019	343 144	X	X	X	X
AMEN BANK 3000 MD 2	3 000 000	2 344 019	343 144	X	X	X	X
AMEN BANK 2000 MD	2 000 000	1 562 679	228 763	X	X	X	X
AMEN BANK 4300 MD	4 300 000	3 359 760	491 840	X	X	X	X
AMEN BANK 2700 MD	2 700 000	2 109 617	308 830	X	X	X	X
AMEN BANK 500 MD 1	500 000	448 015	90 254	X	X	X	X
AMEN BANK 350 MD	350 000	313 611	63 178	X	X	X	X
AMEN BANK 650 MD	650 000	620 631	223 882	X	X	X	X
AMEN BANK 1 000 MD	1 000 000	1 000 000	427 299	X	X	X	X
AMEN BANK 500 MD 2	500 000	500 000	214 745	X	X	X	X
ZITOUNA BANK - IJARA 74 MD	74 000	50 945	3 348				X
TOTAL	18 074 000	14 653 295	2 738 426				

VI- Notes sur le tableau des immobilisations et des amortissements

RUBRIQUE	Valeur d'ouverture	Acquisitions	Cession	Reclassement	Valeur de clôture	Amort antérieur	Dotaton de l'exercice	Reprise sur Amort.	Amort des immo cédées	Amort cumulé	VCN
Logiciels	179 020	25 519	0	0	204 540	69 265	60 466	0	0	129 731	74 809
Terrain	537 397	0	0	0	537 397	0	0	0	0	0	537 397
Construction	7 949 225	636	0	0	7 949 861	793 533	397 493	0	0	1 191 026	6 758 835
Installations fluides médicaux	3 135 325	3 922	0	0	3 139 247	660 709	333 998	0	0	994 708	2 144 539
Installations Electriques	908 999	1 206	0	0	910 205	270 779	136 427	0	0	407 206	503 000
Installations Ascenseurs	286 157	32 317	0	0	318 474	57 075	31 839	0	0	88 913	229 561
Matériels de Réanimation	979 295	9 476	0	0	988 771	276 287	147 797	0	0	424 083	564 688
Marériels de Cardiovasculaire	1 179 174	0	0	0	1 179 174	319 653	176 876	0	0	496 529	682 645
Matériels de Radiologie	4 029 833	0	0	0	4 029 833	1 241 355	604 475	0	0	1 845 830	2 184 003
Matériels de Bloc opératoire	3 297 219	10 148	0	0	3 307 367	935 116	495 858	0	0	1 430 974	1 876 394
Matériels de Maternité	316 138	0	0	0	316 138	91 076	47 421	0	0	138 497	177 641
Matériels d'hospitalisation	981 537	761	0	0	982 297	294 426	147 324	0	0	441 750	540 548
Instruments médicaux	500 076	45 995	0	0	546 071	138 952	80 308	0	0	219 259	326 812
Lingerie	54 003	7 121	0	0	61 123	25 407	18 669	0	0	44 076	17 048
Vaisselle	46 766	2 113	0	0	48 879	28 798	15 737	0	0	44 535	4 344
Matériels de Cuisine	86 995	1 412	0	0	88 407	33 199	17 450	0	0	50 649	37 758
Matériels de Cafétéria	47 224	585	0	0	47 810	13 378	9 450	0	0	22 828	24 982
Autres matériels	5 868	1 185	0	0	7 053	641	1 106	0	0	1 747	5 306
Tapis, rideaux & décorations	2 039	1 149	0	0	3 187	554	563	0	0	1 118	2 070
Matériels de Transport	177 026	0	0	0	177 026	103 809	29 770	0	0	133 579	43 447
Agencements, Aménagements & Installations Divers	282 629	9 864	0	0	292 493	44 675	28 999	0	0	73 674	218 819
Installation caméra de surveillance	0	1 444	0	946	2 390	0	178	0	0	178	2 212
Equipements de bureaux	305 423	2 682	0	0	308 105	134 299	60 266	0	0	194 565	113 540
Matériels informatiques	256 638	2 374	0	0	259 013	174 652	69 512	0	0	244 164	14 848
Ag.& Amé. Matériels d'étages et chambres	369 117	4 421	0	0	373 539	133 187	74 551	0	0	207 738	165 801
En-cours d'installation technique médicale	0	21 001	0	0	21 001	0	0	0	0	0	21 001
En-cours d'extension de construction	2 142	20 582	0	0	22 724	0	0	0	0	0	22 724
En-cours de construction	583 242	12 151	0	0	595 393	0	0	0	0	0	595 393
En-cours d'installation électrique	306 138	0	0	0	306 138	0	0	0	0	0	306 138
En-cours d'installation fluides	215 021	0	0	0	215 021	0	0	0	0	0	215 021
En-cours d'installation de rééducation fonctionnelle	237 021	0	0	0	237 021	0	0	0	0	0	237 021
En-cours d'installation de la climatisation	0	14 919	0	0	14 919	0	0	0	0	0	14 919
En-cours d'installation de caméra de surveillance	946	0	0	-946	0	0	0	0	0	0	0
ISJP matériels cardio-vasculaire	0	52 789	0	0	52 789	0	5 033	0	0	5 033	47 756
ISJP Bloc opératoire	0	21 990	0	0	21 990	0	2 097	0	0	2 097	19 893
Total	27 257 635	307 761	0	0	27 565 396	5 840 824	2 993 661	0	0	8 834 485	18 730 911

V- Note sur l'état de flux de trésorerie.

Le tableau qui suit reconstitue les flux à partir des variations des rubriques des comptes de bilan et des opérations réalisées et reflétées au niveau de l'état de résultat ajustées par l'effet des impôts et taxes et par d'autres traitements.

	Note	Bilan d'ouverture		Etat de résultat	Ajustements TVA & RAS	Autres Ajustements	Bilan de Clôture		Variation de Trésorerie
		Actifs	Cap. Propres et Passifs				Actifs	Cap. Propres et Passifs	
Encaissements reçus des clients	3-1	8 135 432,558	324 500,000	12 226	514 730,194	1 575 017,507	9 549 415,130	336 034,055	12 914 195,005
Sommes versées aux fournisseurs	3-2	168 498,436	3 686 832,672	-7 269	-369 204,285	0,000	166 151,131	3 724 821,373	-7 598 494,248
Sommes versées au personnel+CNSS	3-3	200,000	443 156,383	-3 092	267 096,112		2 433,745	807 736,330	-2 463 493,425
Encaissements/ Décaissements Débiteurs divers	3-4	522,934	24 000,000	-63 000,000	4 200,000		125,540	66 000,000	-16 402,606
Encaissements/ Décaissements Crédeurs divers	3-5		3 600 891,899			-1 575 017,507		3 933 597,011	-1 242 312,395
Intérêts payés d'exploitation	3-6			-17 197,512			14,413		-17 211,925
Placements courants, produits des placements & Intérêts reçus	3-7	46 623,931		24 918,079			124,296		71 417,714
Impôts payés	3-8	257 287,681	80 936,396	-119 710,661	-386 634,515		581 804,747	243 796,836	-668 001,802
Restitution crédit de TVA	3-9	930 307,783					495 904,267		434 403,516
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION									1 414 099,834
Décaissements provenant- acquisitions d'Immobilisations Corp&Incorp	3-10	27 309 080,821	115 993,424	0,000	-30 187,506	74 778,431	27 619 729,650	116 016,284	-266 035,044
Encaissements provenant- Cessions d'Immobilisations Corp&Incorp	3-11								0,000
Décaissements provenant- acquisitions d'Immobilisations Financières	3-12	49 520,946					57 685,853		-8 164,907
Encaissements provenant- Cessions d'Immobilisations Financières	3-13								0,000
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS									-274 199,951
Encaissements suite à l'émission d'actions	3-14		9 600 000,000					9 600 000,000	0,000
Dividendes et autres distributions	3-15		-3 667 019,500					-3 667 019,500	0,000
Remboursements d'emprunts à C. & L. terme	3-16		16 603 043,289			-2 428 778,431		15 501 321,607	-3 530 500,113
Intérêts payés sur emprunts à C. & L. terme	3-17	4 969,029		-797 618,987			3 682,650		-796 332,608
Encaissements d'emprunts à C. & L. terme	3-18					2 354 000,000			2 354 000,000
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS									-1 972 832,721
SOMME DES FLUX DE TRESORERIE									-832 932,838
VARIATION DE TRESORERIE	3-19	302 743,086	175 542,430				283 463,905	989 196,087	-832 932,838
Amortissements		-5 840 823,524		-2 993			-8 834 484,647		0,000
Frais préliminaires		0,000		0,000			0,000		0,000
Dot° Prov° et Reprises		-846 088,767	20 000,000	-23 500,664			-869 589,431	20 000,000	0,000
Stocks		489 602,079		131 234,040		0,000	620 836,119		0,000
Résultat de l'exercice				1 994 202,715				-1 994 202,715	0,000

OPERATIONS
ENTRAINANT
DES FLUX

OPERATIONS
N'ENTRAINANT
PAS DES FLUX

VI- Note sur les variations des capitaux propres.

Les variations des capitaux propres sont détaillées dans le tableau suivant :

	Capital social	Réserves légales	Résultat reportés et résultats non affectés	Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Soldes d'ouverture	9 600 000,000		-2 022 656	-1 644 363	5 932 981
Répartition du résultat 2015			-1 644 363	1 644 363	-
Résultat de l'exercice 2016				-1 994 203	-1 994 203
TOTAL:	9 600 000,000	-	-3 667 019	-1 994 203	3 938 778

VII- Note sur impôts sur les sociétés.

Régime fiscal de la société : La société CICM ayant le MF : 1 038 331 B/A/M/000 est soumise à l'impôt sur les sociétés et bénéficie des avantages spécifiques accordés par l'article 49 du Code d'incitation aux Investissements aux activités de soutien.

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Impôt sur les sociétés	25 680	26 226	-546
Total	25 680	26 226	-546

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2016

Messieurs les actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Société Centre International Carthage Médical SA**, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers.

I-Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes édictées par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle

interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers annexés au présent rapport appellent de notre part les remarques et observations suivantes :

- 1- Les créances clients totalisent, au 31 décembre 2016, le montant de 9 549 415 DT. La Société Centre International Carthage Médical n'a pas pu encaissé la totalité de ces créances. Les créances demeurant impayées jusqu'à la date de notre intervention s'élèvent à 3 701 061 DT. La société a constaté, à la clôture de l'exercice 2016, une provision complémentaire nette pour dépréciation des comptes clients d'un montant de 20 433 DT.

Ainsi, les provisions constatées au 31 décembre 2016 ont atteint seulement le montant de 802 413 DT.

III- Opinion

A notre avis, et sous réserves des remarques ci-dessus indiquées, les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2016 sont réguliers et présentent sincèrement pour tous les aspects significatifs, la situation financière de la **Société Centre International Carthage Médical SA**, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

IV- Informations importantes

- 1- Les états financiers de la Société Centre International Carthage Médical SA présentent des pertes cumulées au 31 décembre 2016, s'élevant à 5 661 222 DT, qui dépassent la moitié du capital social.

Cette situation nécessite l'application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- 2- Le nombre des actionnaires de la Société Centre International Carthage Médical SA ont dépassé cent actionnaires, ce qui la rend une société faisant appel public à l'épargne. Elle est ainsi invitée à respecter les obligations légales et réglementaires en matière de communication et de publication de l'information financière

VIII- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1- Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.
- 2- Concernant l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous vous informons que votre société a entamé une mission d'évaluation et de diagnostic de l'organisation

existante et de mise en place d'un manuel de procédures au sein de la Société Centre International Carthage Médical SA dont les travaux de mission sont en cours de réalisation.

- 3- Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous vous informons que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société CARTHAGE MEDICAL est effectuée au sein de la société en utilisant une application informatique.

Sousse, le 05 septembre 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

P/Société Forum Conseil & Audit
Le Gérant Mohamed BEN SIDHOM

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF A L'EXERCICE 2016

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous avons relevé, au cours de nos vérifications, l'opération suivante entrant dans le champ d'application de l'article 200 du code des sociétés commerciales :

La Société Centre International Carthage Medical a encaissé, au cours de l'exercice 2016, un crédit IJARA d'un montant de 74 778 MDT remboursable sur deux années et ce, pour financer l'acquisition d'un matériel médical.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces conventions sont détaillées comme suit :

1- Les opérations commerciales courantes

Parties liées "PL"	Qualité	Solde de l'exercice Précédent	Charges de l'exercice TTC	Règlement de l'exercice	Solde au 31/12/2016
CIR	Gérant et associés de la "PL" sont des actionnaires à CICM	-463 890.367	-814 420.852	795 608.268	-482 702.951
Pharmacie Ahmed Rhim	Administrateur et actionnaire à CICM	-76 190.329	-241 631.534	255 843.227	-61 978.636
Pharmacie Bettaieb Massouda	Actionnaire à CICM	-4 412.079	-198 701.491	133 327.771	-69 785.799
SO.RU.TEL (Faouzi Hmida)	gérant de la "PL" est administrateur et actionnaire à CICM	-2 969.200	-4 060.604	6 044.389	-985.415
Khaled Zidi	Avocat de la Clinique et Actionnaire à CICM	-1 176.000	-9 996.000	9 408.000	-1 764.000

2- Les conventions de partenariat suivantes

Deux conventions de partenariat ont été conclus entre la Société Centre International Carthage Médical qui rentrent dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales :

- Une convention avec Horizons Santé qui a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 04 décembre 2016 dont l'un de ses représentants M. Mourad Chaabouni et M. Nabil Mejdoub qui sont administrateurs à la CICM.
- Une convention avec Med Kiné dont l'un de ses représentant M. Nabil Mejdoub qui est un administrateur à la CICM. La direction ne nous a pas communiqué une copie de cette convention.

3- Les emprunts contractés par la société CICM

La Société Centre International Carthage Médical a contracté durant les exercices précédents les emprunts suivants :

Banque	Montant principal	Montant restant dû	Intérêts à payer
AMEN BANK	3 000 000	2 344 019	343 144
AMEN BANK	3 000 000	2 344 019	343 144
AMEN BANK	2 000 000	1 562 679	228 763
AMEN BANK	4 300 000	3 359 760	491 840
AMEN BANK	2 700 000	2 109 617	308 830
AMEN BANK	500 000	448 015	90 254
AMEN BANK	350 000	313 611	63 178
AMEN BANK	650 000	620 631	223 882
AMEN BANK	1 000 000	1 000 000	427 299
AMEN BANK	500 000	500 000	214 745
TOTAL	18 000 000	14 602 351	2 735 079

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants:

Les obligations et engagements de la Société Centre International Carthage Médical envers ses dirigeants, tels que visés à l'article 200 – II – 5 du code des sociétés commerciales, se présentent comme suit :

- 1- Le conseil d'Administration du 02 juin 2016 a révisé la rémunération mensuelle nette du Président Directeur Général à 3 000 DT.

La rémunération annuelle brute du Président Directeur Général comptabilisée, au cours de l'exercice 2016, s'élève à 39 760 DT.

- 2- L'AGO du 29 mai 2016 a décidé d'accorder à chaque administrateur un montant de 3 000 DT comme jetons de présence relatifs à l'exercice 2014.

Par ailleurs, les jetons de présence comptabilisés, au titre de l'exercice 2016, s'élèvent à 24 000 DT.

Sousse, le 05 septembre 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

P/Société Forum Conseil & Audit
Le Gérant Mohamed BEN SIDHOM

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants) et Mr Bacem GRATI (CTEC).

GROUPE MARHABA

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016

GROUPE MARHABA
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31/12/2016
BILAN

ACTIFS	Notes	En DT	
		31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	1	32 667 057	32 501 250
- Amortissements	2	(1 406 723)	(1 359 706)
Ecart d'acquisition	3	10 323 277	10 323 277
- Amortissements	4	(6 502 841)	(6 108 597)
Immobilisations corporelles	5	662 737 591	607 939 455
- Amortissements	6	(321 258 351)	(292 367 412)
Immobilisations financières	7	84 290 041	84 398 491
Titres mis en équivalence	8	4 219 895	6 337 136
- Provisions	9	(3 942 002)	(3 408 383)
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		461 127 945	438 255 512
Autres actifs non courants	10	2 997 987	5 802 235
Impôts différés actifs	11	12 845 896	12 138 526
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		476 971 828	456 196 273
ACTIFS COURANTS			
Stocks	12	54 049 083	55 494 873
- Provisions	13	(434 100)	(565 275)
Clients et comptes rattachés	14	27 228 324	27 553 813
- Provisions	15	(4 653 089)	(4 444 089)
Autres actifs courants	16	35 919 738	21 729 959
- Provisions	17	(582 066)	(572 316)
Placements et autres actifs financiers	18	20 913 038	19 404 025
- Provisions	19	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	20	6 656 155	4 740 630
- Provisions	21	0	0
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		139 097 084	123 341 621
TOTAL DES ACTIFS		616 068 912	579 537 894

GROUPE MARHABA

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016

GROUPE MARHABA
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31/12/2016**BILAN**

En DT

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital de la société mère	22	847 710	847 710
Réserves consolidées	23	91 033 255	116 914 198
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	24	(10 478 978)	(18 702 484)
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		81 401 987	99 059 424
INTERETS MINORITAIRES			
Capitaux propres part des minoritaires	25	172 211 702	178 395 158
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	26	2 680 905	(9 036 681)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		256 294 594	268 417 901
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	27	216 326 875	160 168 803
Autres passifs financiers	28	0	0
Impôts différés passifs	29	6 507 362	7 150 006
Provisions pour risques & charges	30	9 134 497	4 344 590
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		231 968 733	171 663 398
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	31	35 805 780	38 376 921
Autres passifs courants	32	35 600 085	32 944 358
Concours bancaires et autres passifs financiers	33	56 399 720	68 135 315
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		127 805 585	139 456 594
TOTAL DES PASSIFS		359 774 318	311 119 993
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		616 068 912	579 537 894

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016****GROUPE MARHABA**
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31/12/2016**ETAT DE RESULTAT**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

En DT

LIBELLES	Notes	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	34	176 160 250	174 557 629
Autres produits d'exploitation	35	3 255 396	3 877 912
Production immobilisée	36	25 554	37 605
Total des produits d'exploitation		179 441 200	178 473 146
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations des stocks de produits finis et des encours	37	5 159 347	(5 460 793)
Achats de marchandises consommées	38	0	0
Achats d'approvisionnements consommés	39	(94 927 536)	(95 562 698)
Charges de personnel	40	(43 670 996)	(46 209 168)
Dotations aux amortissements et aux provisions	41	(39 792 569)	(33 173 465)
Autres charges d'exploitation	42	(25 463 795)	(23 327 987)
Total des charges d'exploitation		(198 695 547)	(203 734 111)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(19 254 347)	(25 260 965)
Charges financières nettes (*)	43	(15 605 471)	(13 626 351)
Produits des placements (*)	44	25 203 981	10 542 008
Autres gains ordinaires	45	1 130 530	1 631 526
Autres pertes ordinaires	46	(1 409 845)	(2 034 439)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(9 935 152)	(28 748 222)
Impôt sur les sociétés	47	2 477 602	4 984 465
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		(7 457 550)	(23 763 757)
Elements extraordinaires (Gains/Pertes)	48	(141 973)	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		(7 599 523)	(23 763 757)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		(7 599 523)	(23 763 757)
Effet des modifications comptables (net d'impôt)	49	0	0
RESULTAT CONSOLIDE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(7 599 523)	(23 763 757)
Quote part du résultat mis en équivalence		(198 550)	(3 975 408)
RESULTAT CONSOLIDE NET		(7 798 073)	(27 739 165)
Part du groupe		(10 478 978)	(18 702 484)
Part des minoritaires		2 680 905	(9 036 681)
* Pour le besoin de la comparabilité, les produits nets sur les cessions des valeurs mobilières de l'exercice 2015 ont été reclassés des « charges financières nettes » aux « produits des placements »			

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016****Groupe MARHABA****Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016 - Exprimé en D T****Etat de flux de trésorerie**

<u>LIBELLES</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	-10 478 978	-18 702 484
Résultat net de l'exercice (Part des minoritaires)	2 680 905	-9 036 681
Ajustement pour		
* Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	198 550	3 975 408
* Impôts différés (*)	-3 079 824	-5 606 240
* Amortissements et provisions	39 201 324	30 669 172
* Plus ou moins values de cessions	279 315	402 913
* Produits des placements	-25 079 004	-8 819 451
* Pertes et gains de change	1 014 322	264 391
* Production immobilisée	-1 550 793	-1 108 997
* Quote-part des subventions d'investissements	-260 798	-173 236
* Variation des		
- Stocks	1 445 790	7 804 738
- Créances	325 489	4 035 643
- Autres actifs courants	-14 189 778	-606 670
- Fournisseurs	-747 183	5 818 825
- Fournisseurs d'immobilisations	-2 571 141	-11 189 235
- Autres passifs courants	2 655 727	-22 561 945
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-10 156 078	-24 833 849
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-28 626 241	-22 446 805
Décaissements provenant d'acquisition d'autres actifs non courants	-248 318	-704 713
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 255 258	1 280 056
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 442 456	-3 385 017
Encaissements / décaissements provenant des prêts aux personnels	-30 250	34 972
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières et des placements courants	24 563 113	2 364 025
Encaissements provenant des dividendes	8 023 444	8 819 451
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	3 494 550	-14 038 030
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement dividendes hors groupe	-1 891 706	-2 921 607
Encaissement provenant des emprunts	85 712 559	82 165 931
Remboursement des emprunts	-60 670 248	-57 096 262
Encaissement suite à l'émission des actions	1 500 000	1 500 000
Encaissement provenant des subventions	285 077	1 349 242
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	24 935 681	24 997 304
Incidence de variation de taux de change sur liquidités et équivalents de liquidité	-496 587	687 708
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>17 777 567</u>	<u>-13 186 867</u>
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>17 777 567</u>	<u>-13 186 867</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 263 533	18 450 400
Trésorerie à la clôture de l'exercice	23 041 100	5 263 533

(*) Pour le besoin de la comparabilité, les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont été ajustés par l'impôt différé

Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016

1. INFORMATION GENERALE

MARHABA est un groupe de sociétés touristiques, de santé, agricoles, de promotion immobilière et industrielles, opérant en Tunisie à travers des domaines d'activités différentes – tourisme, santé, industrie de fluor et autres. Le groupe exerce ses activités sur le territoire tunisien, et il n'a aucune filiale étrangère.

La société mère du groupe est la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA, qui est une société anonyme ayant une activité touristique. La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est établie et domiciliée à Sousse.

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est classée par le CMF comme étant une société faisant appel public à l'épargne.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

Les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2016, arrêtés selon les principes comptables tunisiens, ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés.

Toutefois,

- Les états financiers de la SMVDA MRAISSA n'étant pas disponibles, cette filiale n'est pas incluse dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2016.
- A la date de la publication des états financiers consolidés, les sociétés SAHRA DOUZ et TUNISIE PETROLIUM ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2016.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

2.1 Principes de base

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de :

- La réévaluation de titres de transaction et placements immobiliers.
- La réévaluation libre des terrains de la CTDT JAWHARA – Hôtel Mövenpick et la STPT Salwa City – Tej Marhaba. Les plus values de réévaluation sont

respectivement de 47.936.483 dinars et 17.795.296 dinars selon les experts immobiliers chargés des missions de réévaluation.

Conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la norme 35 relative aux états financiers consolidés, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputées aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Conformément aux dispositions du paragraphe 17 de la norme 36 relative aux participations dans les entreprises associées, si, selon la méthode de mise en équivalence, la quote-part de l'investisseur dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, l'investisseur cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où l'investisseur a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée afin de remplir les obligations de cette dernière que l'investisseur a garanties ou pour lesquelles il s'est engagé par quelque moyen que ce soit. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, l'investisseur ne reprend en compte sa quote-part dans ces profits qu'après qu'elle ait dépassé sa quote-part de pertes nettes non prises en compte.

2.2 Participation dans les entreprises sous contrôles exclusifs

Les participations dans les entreprises sous contrôle exclusif sont comptabilisées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantages de ses activités.

Il en résulte trois formes du contrôle exclusif :

A/ le contrôle exclusif de droit

Le contrôle exclusif de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre société, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

B/ le contrôle exclusif contractuel

Le contrôle exclusif contractuel existe lorsque le groupe dispose directement ou indirectement :

- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres associés,
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société en vertu des statuts ou d'un contrat.

C/ le contrôle exclusif de fait

La société consolidante est présumée exercer un contrôle exclusif de fait sur une autre société lorsque les deux conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Elle dispose directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40% des droits de vote,
- Aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieur à la sienne.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Toutes les transactions inter compagnies, soldes, pertes et profits sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe.

Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

La liste des filiales du groupe est fournie dans la note n°4. Les principales variations du périmètre de consolidation entre 2016 et 2015 sont présentées dans la note n°2.18

2.3 Participation dans les entreprises sous influences notables

Les participations dans les entreprises sous influences notables, Aquaculture, hôtel SALEM et CTDJ JAWHARA sont comptabilisées par mise en équivalence.

L'influence notable est celle par laquelle le Groupe a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de l'existence d'opérations interentreprises importantes ou de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La comptabilisation par mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation dans l'entreprise sous influence notable.

2.4 Participations dans les entreprises sous contrôles conjoints

La participation dans l'entreprise sous contrôle conjoint SAHRA DOUZ est comptabilisée par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploité en commun par un nombre limité d'actionnaires de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Aucun associé n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres.
- Un accord contractuel verbal ou écrit qui prévoit :
 - l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun.
 - l'établissement des décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

La comptabilisation par intégration proportionnelle consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation des intérêts des minoritaires directs.

2.5 Monnaies étrangères

** Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères :*

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

** Autres :*

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions : les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Les soldes de ces transactions sont convertis aux taux de change de clôture sauf en cas de couverture par des contrats de change à terme où les taux de change contractuels sont alors utilisés.

2.6 Ecarts d'acquisitions

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisitions positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisitions » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

Les écarts d'acquisitions négatifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé en déduction des écarts d'acquisitions positifs même lorsque ceux-ci ne concernent pas la même entreprise consolidée et repris en résultat pour compenser les pertes ou les dépenses futures attendues et identifiées dans le plan d'acquisition.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. Les immobilisations incorporelles ne sont pas réévaluées. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Le fond commercial étant non amortissable et dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes comptables, nous avons annulé l'amortissement y afférente constatée dans les comptes sociaux des sociétés SPIT Ennejma pour 615.002 dinars et Marhaba Belvédère pour 76.294 dinars. Les montants affectant les réserves consolidées sont respectivement de 3.382.513 dinars et 1.104.431 dinars.

2.8 Placements

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur du marché. La valeur du marché est calculée par référence aux cours de bourse moyens du mois de décembre de l'exercice en question.

Les investissements en actifs immobilisés, à l'exclusion des titres de transaction, sont comptabilisés au coût historique et une provision n'est constatée que lorsqu'il y a dépréciation durable. Dans ce cas, cette dépréciation est constatée en charge sur l'exercice pendant lequel la diminution a été identifiée.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le compte de résultat.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée au compte de résultat.

2.9 Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût. Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Certaines immobilisations corporelles sont réévaluées.

L'amortissement est déterminé linéairement sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable et rentrent dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.10 Subventions d'investissements

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés dans les dettes à moyen et à long terme et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

2.11 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondant, mais exclut les charges d'intérêts. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale.

2.12 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année. Les créances irrécouvrables sont provisionnées au cours de l'année pendant laquelle elles sont identifiées.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont inscrites dans le résultat.

2.13 Liquidités et équivalents de liquidités

Pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie, les liquidités et les équivalents de liquidités se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements en instruments monétaires cotés, nets des découverts bancaires.

2.14 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que la sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.15 Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report global fixe pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les taux d'impôt ayant été retenus sont soit du droit commun 25% soit du taux réduit 10% (exportation, établissement de santé).

Les principales différences temporelles sont liées à la réévaluation libre de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables et amortissements différés.

Les actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables et aux amortissements différés non utilisées ne sont comptabilisés que dans la mesure où :

- Il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles sur lesquels pourront s'imputer les différences temporelles déductibles.
- Leur récupération ne dépend pas des résultats futurs, autrement dit, s'il existe un montant d'impôt différé passif suffisamment important. Dans ce cas, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont présentés séparément des autres actifs et passifs dans le corps du bilan et dans les notes aux états financiers.

2.16 Constatation des produits

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du groupe.

2.17 Données comparatives

Le cas échéant, les données comparatives ont été ajustées pour être conformes aux changements de présentation de cette année. En particulier, les données comparatives ont été ajustées ou étendues afin de prendre en compte les dispositions requises par les normes comptables tunisiennes.

2.18 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers de la SMVDA MRAISSA n'étant pas disponibles, cette filiale n'est pas incluse dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2016.
- L'augmentation du capital de la STPT SALWA City – TEJ MARHABA pour 6.000.000 de dinars.
- La cession de 297.534 actions appartenant à la société Echifa Holding dans le Groupe Médical les Oliviers à un actionnaire hors groupe.
- L'augmentation du capital du Résidence AMILCAR pour 13.800.000 dinars souscrite à hauteur de 1.500.000 dinars par CTDT JAWHARA et à hauteur de 12.300.000 dinars par ECHIFA HOLDING. Par conséquent, la méthode de consolidation de Résidence AMILCAR a été changée de la mise en équivalence en 2015 à l'intégration globale en 2016.

L'impact sur les états financiers consolidés du changement de la méthode de consolidation de Résidence AMILCAR se présente comme suit :

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

➤ Impacts sur les actifs, passifs et compte de résultat :

Rubriques	Soldes consolidés 2016	Contributions Résidence AMILCAR 2016	Soldes consolidés 2016 (contribution Résidence AMILCAR déduite)	Soldes consolidés 2015
Immobilisations corporelles	662 737 591	40 884 033	621 853 558	607 939 455
Clients et comptes rattachés	27 228 324	148 607	27 079 717	27 553 813
Provision pour dépréciation clients	-4 653 089	-148 607	-4 504 482	-4 444 089
Autres actifs courants	35 919 738	3 579 630	32 340 108	21 729 959
Emprunts	-216 326 875	-27 890 400	-188 436 475	-160 168 803
Fournisseurs et comptes rattachés	-35 805 780	-3 974 860	-31 830 921	-38 376 921
Autres passifs courants	-35 600 085	-2 282 221	-33 317 864	-32 944 358
Concours bancaires et autres passifs financiers	-56 399 720	-7 518 067	-48 881 653	-68 135 315
Autres charges d'exploitation	25 463 795	1 332 215	24 131 580	23 327 987

➤ Impact sur les capitaux propres :

Rubriques	Contribution Résidence AMILCAR 2016	Contribution Résidence AMILCAR 2015	Variations
Réserves consolidés	-5 165 350	-1 525 419	-3 639 931
Résultat consolidé part du groupe	-1 760 924	0	-1 760 924
Total =	-6 926 274	-1 525 419	-5 400 855

– La variation du chiffre d'affaires de 1.602.621 dinars (0,92%) se présente comme suit :

Activités	2016	2015	Variation en valeur	Variation en %
Activité touristique	77 170 059	64 754 387	12 415 672	19,17%
Activité industrielle	82 728 751	94 121 545	-11 392 794	-12,10%
Activité sanitaire	16 261 440	15 681 698	579 743	3,70%
Total =	176 160 250	174 557 629	1 602 621	0,92%

GROUPE MARHABA

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016

3. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016**3.1 Capitaux propres consolidés – part Groupe**

	2016	2015
Capital	847 710	847.710
Réserves consolidées	91.033.255	116 914.198
Résultat de l'exercice – part du Groupe	-10.478.978	-18.702.484
Capitaux propres à la fin de l'exercice	81.401.987	99.059.424

Les capitaux propres consolidés part du groupe 2016 se présentent comme suit :

Sociétés	Capital de la société mère	Réserves consolidées	Résultats consolidés
Hôtel MARHABA	847 710	23 085 642	-2 746 663
Tour Khalef		27 727 448	-458 227
Marhaba Palace		20 738 861	-363 412
Acquaculture		-2 065 168	0
Kantaoui Bay		-2 559 588	-1 655 105
Essalama Sicaf		1 038 998	352 686
Tej Marhaba		-3 940 557	-3 502 214
Marhaba Beach		29 432 266	277 032
Marhaba Belvédère		-861 867	-866 128
SOHOTO Salem		3 690 276	-198 550
ICF		6 584 451	69 597
Buanderie Centrale		-1 468 681	-471 197
SAHRA DOUZ		-2 715 267	-15 391
Groupe Médical les Oliviers		720 095	564 167
IRM		-252 541	124 817
CTDT Jawhara		-6 678 035	0
Sheraton Hammamet		1 879 416	-141 887
SOPIT- TOP Marhaba		-1 177 362	-449 563
SPIT ENNEJMA		-14 766 318	-1 739 952
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie		-23 141	69 992
Tunisie Petroluim		-17 436	-8 680
Résidence Amilcar		-5 165 350	-1 760 924
SDT Hadrumet		-2 908 188	-3 088 066
Olivier Invest Sicaf		25 421	-166 973
Echifa Holding		20 844 577	5 659 429
TDM		4 888	36 234
Total =	847 710	91 033 255	-10 478 978

3.2 Intérêts minoritaires

	2016	2015
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	172 211 702	178.395.158
Intérêts minoritaires dans le résultat	2.680.905	-9.036.681
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	174.892.607	169.358.477

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

Les détails des intérêts minoritaires 2016 se présentent comme suit :

Sociétés	Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres	Intérêts des minoritaires dans les résultats
Tour Khalef	19 078 334	-308 558
Marhaba Palace	36 148 964	-591 934
Kantaoui BAY	2 523 111	-2 107 293
Essalama Sicaf	3 726 610	570 100
Tej Marhaba	360 923	-360 923
Marhaba Beach	13 615 938	126 597
Marhaba Belvédère	9 927 216	-1 209 831
ICF	43 029 783	234 295
Groupe Médical les Oliviers	9 003 851	1 234 539
IRM	-204 738	398 799
Sheraton Hammamet	9 380 668	-406 583
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie	1 816 231	484 363
Tunisie Petroleum	309 800	-20 013
Les Sables d'Or	1 900 000	0
SDT Hadrumet	970 090	-970 090
Olivier Invest Sicaf	29 816	-29 816
Echifa Holding	20 383 818	5 470 813
TDM	211 288	166 438
Total =	172 211 702	2 680 905

3.3 Chiffre d'affaires par société

L'augmentation cumulée de 0,92% se détaille par filiale comme suit :

Sociétés	2016	2015	Variation en valeur	Variation en %
Hôtel MARHABA	7 701 387	5 876 455	1 824 931	31,05%
Tour Khalef	12 375 175	5 969 176	6 405 999	107,32%
Marhaba Palace	2 237 416	3 517 258	-1 279 842	-36,39%
Kantaoui BAY	1 106 035	5 888 467	-4 782 432	-81,22%
Tej Marhaba	6 571 051	6 373 770	197 281	3,10%
Marhaba Beach	2 545 672	2 716 693	-171 021	-6,30%
Marhaba Belvédère	22 502 212	21 123 356	1 378 856	6,53%
ICF	82 661 061	93 830 818	-11 169 756	-11,90%
Buanderie centrale	67 689	290 727	-223 038	-76,72%
SAHRA DOUZ	365 649	182 676	182 974	100,16%
Groupe Médical les Oliviers	9 322 137	9 375 722	-53 585	-0,57%
IRM	2 725 449	2 657 866	67 583	2,54%
Sheraton Hammamet	8 307 026	8 597 571	-290 545	-3,38%
SPITE ENNEJMA	142 406	116 074	26 332	22,69%
CLINIQUE JAWHARA D'OPHTAL	2 977 954	2 340 830	637 124	27,22%
SDT Hadramût	13 316 031	4 392 891	8 923 140	203,13%
TDM	1 235 900	1 307 280	-71 380	-5,46%
Total =	176 160 250	174 557 629	1 602 621	0,92%

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016****4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Sociétés	% de contrôle 2016	% d'intérêt 2016	Méthode de consolidation en 2016
Hôtel MARHABA	100,00%	100,00%	Intégration globale
Tour Khalef	59,76%	59,76%	Intégration globale
Marhaba Palace	54,67%	38,04%	Intégration globale
Aquaculture	29,32%	20,87%	Mise en équivalence
Kantaoui Bay	62,45%	43,99%	Intégration globale
Essalama Sicaf	74,41%	38,22%	Intégration globale
Tej Marhaba	81,82%	52,03%	Intégration globale
Marhaba Beach	92,78%	68,63%	Intégration globale
Marhaba Belvédère	72,26%	41,72%	Intégration globale
SOHOTO Salem	41,25%	24,31%	Mise en équivalence
ICF	41,98%	22,90%	Intégration globale
Buanderie Centrale	90,07%	57,40%	Intégration globale
SAHRA DOUZ	39,48%	28,42%	Intégration proportionnelle
Groupe Médicale les Oliviers	61,67%	31,36%	Intégration globale
IRM	76,00%	23,84%	Intégration globale
CTDT	49,77%	25,49%	Mise en équivalence
Sheraton Hammamet	52,51%	25,87%	Intégration globale
SOPIT TOP MARHABA	98,04%	57,07%	Intégration globale
SPIT ENNEJMA	92,86%	47,55%	Intégration globale
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie	40,25%	12,63%	Intégration globale
Tunisie Petroluim	80,55%	30,25%	Intégration globale
Résidence Amilcar	67,11%	34,12%	Intégration globale
Les Sables d'Or	90,50%	38,72%	Intégration globale
SDT Hadrumet	84,88%	48,97%	Intégration globale
Olivier Invest Sicaf	99,54%	50,61%	Intégration globale
Echifa Holding	71,33%	50,85%	Intégration globale
TDM	57,00%	17,88%	Intégration globale

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

ACTIFS	31/12/2016	31/12/2015
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 667 057	32 501 250
Concessions de marques, brevets, licences	408 391	408 391
Logiciels	1 167 231	1 011 423
Fonds commercial	31 091 436	31 081 436
2. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1 406 723)	(1 359 706)
Concessions de marques, brevets, licences	(408 298)	(408 206)
Logiciels	(998 426)	(951 501)
3. ECART D'ACQUISITION	10 323 277	10 323 277
Ecart d'acquisition	10 323 277	10 323 277
4. AMORTISSEMENT ECART D'ACQUISITION	(6 502 841)	(6 108 597)
Amortissement ecart d'acquisition	(6 502 841)	(6 108 597)
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	662 737 591	607 939 455
Terrains	59 052 448	59 052 448
Constructions	289 154 260	286 426 614
Installations techniques, matériel et outillages	208 668 431	204 489 578
Matériel de transport	3 661 975	3 524 116
Installations générales, agencements et aménagemen	46 767 355	44 563 337
Equipements de bureau et matériel informatique	5 048 463	4 726 720
Emballages commerciaux identifiables	1 772	1 772
Immobilisations corporelles en cours	46 578 090	4 631 020
Avances et acomptes versés sur immobilisations cor	3 350 036	120 121
Immobilisations à statut juridique particulier	454 760	403 728
6. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(321 258 351)	(292 367 412)
Constructions	(129 219 232)	(118 606 755)
Installations techniques, matériel et outillages	(149 520 268)	(134 170 500)
Matériel de transport	(3 127 085)	(3 060 831)
Installations générales, agencements et aménagemen	(34 320 912)	(31 703 489)
Equipements de bureau et matériel informatique	(4 655 964)	(4 426 054)
Emballages commerciaux identifiables	(1 772)	(1 772)
Amortissements des immobilisations à statut juridique particulier	(413 118)	(398 012)
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	84 290 041	84 398 491
Titres de participations	82 843 656	83 128 605
Prêts	394 393	364 144
Dépôts et cautionnements versés	1 051 992	905 743

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

8. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	4 219 895	6 337 136
Titres mis en équivalence	4 219 895	6 337 136
9. PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(3 942 002)	(3 408 383)
Provisions pour dépréciation des participations et	(3 936 472)	(3 402 853)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisa	(5 530)	(5 530)
10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	2 997 987	5 802 235
Frais préliminaires	333 011	1 409 689
Charges à répartir	2 576 820	4 291 001
Frais d'émission et primes de remboursement des em	88 156	101 545
11. IMPOTS DIFFERES ACTIFS	12 845 896	12 138 526
Impôts differes actifs	12 845 896	12 138 526
12. STOCKS	54 049 083	55 494 873
Terrains	22 179 055	18 500 000
Matières premières et fournitures liées	4 069 168	10 109 259
Autres approvisionnements	6 110 758	6 666 533
Stocks de produits	21 690 102	20 219 081
13. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS	(434 100)	(565 275)
Provisions pour dépréciation des matières première	(411 330)	(542 505)
Provisions pour dépréciation des produits finis	(22 770)	(22 770)
14. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	27 228 324	27 553 813
Clients	20 860 798	21 536 765
Clients, effets à recevoir	520 855	538 608
Clients douteux ou litigieux	5 356 368	5 225 543
Clients, produits non encore facturés (produits à	490 303	252 897
15. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	(4 653 089)	(4 444 089)
Provisions clients	(4 653 089)	(4 444 089)
16. AUTRES ACTIFS COURANTS	35 919 738	21 729 959
Fournisseurs débiteurs	3 782 014	1 760 095
Personnel, avances et acomptes	174 080	248 391
Personnel, œuvres sociales	1 870	1 870
Personnel, produits à recevoir	2 292	0
Opérations particulières avec l'Etat, les collecti	3 372 687	3 375 699
Retenue à la source	491 927	1 258 411
Etat, acomptes provisionnels	4 558 828	3 216 152
Taxes sur le chiffre d'affaires déductible	3 309 860	1 608 313
Etat, produits à recevoir	20 329	171 847
Groupe	7 846 981	2 387 911

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

Créances sur cessions d'immobilisations	0	140 000
Créances sur cessions de valeurs mobilières de pla	750 000	750 000
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	8 796 313	5 226 615
Produits à recevoir sur débiteurs divers	1 315 650	736 602
Compte d'attente	90 759	0
Charges constatées d'avance	1 406 149	848 053
17. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS	(582 066)	(572 316)
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	(582 066)	(572 316)
18. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	20 913 038	19 404 025
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	125 149	129 092
Actions	1 057 088	994 607
Obligations	164	1 389
Bons du trésor et bons de caisse à court terme	14 031 554	14 061 336
Autres placements courants et créances assimilées	5 699 083	4 217 601
19. PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	0	0
20. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	6 656 155	4 740 630
Valeurs à l'encaissement	1 002 728	519 340
Banques	5 357 499	4 052 830
Caisse siège social	273 316	167 640
Caisses succursales	425	425
Régies d'avances et d'accréditifs	396	396
Virements internes	21 792	0
21. PROVISIONS POUR LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	0	0

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31/12/2016	31/12/2015
22. CAPITAL DE LA SOCIETE	847 710	847 710
Capital social	847 710	847 710
23. RESERVES CONSOLIDEES	91 033 255	116 914 198
Réserves consolidées	91 033 255	116 914 198
24. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part du groupe)	(10 478 978)	(18 702 484)
Résultat net de l'exercice part du groupe	(10 478 978)	(18 702 484)
25. CAPITAUX PROPRES DES MINORITAIRES	172 211 702	178 395 158
Capitaux propres part des minoritaires	172 211 702	178 395 158
26. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part des minoritaires)	2 680 905	(9 036 681)
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	2 680 905	(9 036 681)
27. EMPRUNTS	216 326 875	160 168 803
Emprunts auprès des établissements financiers (ass	205 532 918	148 947 335
Dépôts et cautionnements reçus	515 602	519 532
Autres emprunts et dettes	10 278 355	10 701 936
28. AUTRES PASSIFS FINANCIERS	0	0
29. IMPOTS DIFFERES PASSIF	6 507 362	7 150 006
Impôt différé passif	6 507 362	7 150 006
30. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 134 497	4 344 590
Provisions pour risques	6 224 143	1 019 720
Provisions pour retraites et obligations similaire	921 686	938 356
Provisions d'origine réglementaire	912 230	703 840
Provisions pour impôts	744 453	744 453
Provisions pour renouvellement des immobilisations	222 770	222 770
Autres provisions pour charges	109 214	715 451
31. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	35 805 780	38 376 921
Fournisseurs d'exploitation	25 422 014	23 560 577
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	3 149 652	5 785 511
Fournisseurs d'immobilisations	5 219 691	4 252 713
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	60 819	280 614
Fournisseurs factures non parvenues	1 953 604	4 497 506
32. AUTRES PASSIFS COURANTS	35 600 085	32 944 358
Clients créditeurs	3 921 637	2 980 635

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

Comités d'entreprises et autres organes représenta	560	0
Personnel, rémunérations dues	2 114 083	2 206 371
Personnel, dépôts	6 020	16 079
Personnel, oppositions	33 817	24 777
Personnel, charges à payer	542 462	406 327
Personnel, provisions pour congé payé	1 381 631	1 273 999
Etat, impôts et taxes retenues à la source	887 305	1 494 138
Etat, impôts à liquider	1 141 288	269 610
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	478 832	654 917
Autres impôts, taxes et versements assimilés	745 797	532 361
Etat, charges à payer	2 082 137	1 346 031
Groupe	0	19 048
Associés, comptes courants	2 728 129	3 366 143
Associés, dividendes à payer	2 060 463	1 814 909
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 239 485	4 250 824
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	7 226 992	7 287 586
Divers charges à payer	2 390 030	3 321 893
Compte d'attente	0	7 043
Produits constatés d'avance	689 676	752 917
Provision courante pour risques et charges	929 741	918 751
33. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	56 399 720	68 135 315
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	4 733 000	5 008 000
Echéances à moins d'un an sur emprunts non courant	37 413 156	28 542 297
Concours bancaires courants	1 363 372	7 273 466
Emprunts échus et impayés	4 121 171	6 414 047
Intérêts courus	4 240 927	2 016 382
Banques	4 528 093	18 881 123

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT	31/12/2016	31/12/2015
34. REVENUS	176 160 250	174 557 629
Ventes de produits finis	80 415 954	91 199 743
Ventes de produits intermédiaires	208 192	6 921
Ventes de produits résiduels	384 134	97 470
Etudes et prestations de services	94 713 356	83 040 801
Produits des activités annexes	639 693	488 562
Ventes liées à une modification comptable	(2 828)	0
RRR accordés par l'entreprise	(198 251)	(275 868)
35. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 255 396	3 877 912
Redevances pour concessions, brevets, marques, procédés, droits et valeurs similaires	14 209	15 425
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	3 627	1 303
Jetons de présence et rémunération d'administrateurs, gérants	500	1 500
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	328 616	83 709
Quote-parts des subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	260 798	173 236
Subventions d'exploitation	56 650	61 039
Reprises sur amortissements et sur provisions	1 065 757	2 470 308
Transfert de charges	1 525 239	1 071 393
36. PRODUCTION IMMOBILISEE	25 554	37 605
Immobilisations corporelles	25 554	37 605
37. VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS ET ENCOURS	5 159 347	(5 460 793)
Variation des stocks	5 159 347	(5 460 793)
38. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES	0	0
39. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	(94 927 536)	(95 562 698)
Achats de matières premières et fournitures	(36 903 176)	(47 856 277)
Achats des autres approvisionnements	(23 835 222)	(22 779 308)
Achats d'études et de prestations de services	(12 255 836)	(11 071 517)
Achats de petits matériels, équipements et travaux	(181 175)	(122 300)
Achats non stockés de matières et fournitures	(15 376 684)	(13 862 600)
Achats liés à une modification comptable	33 119	(212 701)
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	4 450	59 540
Variation des stocks de matières et fournitures	(5 996 782)	659 865
Variation des stocks des autres approvisionnements	(416 229)	(377 401)
40. CHARGES DU PERSONNEL	(43 670 996)	(46 209 168)
Salaires et compléments de salaires	(32 633 072)	(34 536 668)
Appointements et compléments d'appointements	(2 245 149)	(2 549 241)
Rémunérations des administrateurs, associés	(759 287)	(1 147 362)
Charges connexes aux salaires, appointements et rémunérations	(850 081)	(1 002 066)
Charges sociales	(5 772 201)	(5 863 232)
Charges de personnel liés à une modification comptable	(37 054)	(7 975)
Autres charges du personnel et autres charges sociales	(1 374 151)	(1 102 624)
41. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(39 792 569)	(33 173 465)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(39 792 569)	(33 173 465)

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

42. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(25 463 795)	(23 327 987)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	(801 955)	(836 775)
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(1 989 116)	(2 117 871)
Sous-traitance générale	(1 587 611)	(1 662 967)
Locations	(1 234 757)	(64 618)
Charges locatives de copropriétés	(128 257)	(72 618)
Entretiens et réparations	(3 598 380)	(3 366 728)
Primes d'assurances	(823 032)	(733 802)
Etudes, recherches et divers services extérieurs	(839 976)	(344 618)
Autres charges liées à une modification comptable	(44 450)	(12 899)
Rabais, remises et ristournes obtenus services extérieurs	259	270
Personnel extérieur à l'entreprise	(636 749)	(305 792)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(6 106 528)	(5 667 417)
Publicité, publications, relations publiques	(2 037 634)	(1 595 458)
Transport de biens et transports collectifs du personnel	(2 517 764)	(3 400 063)
Déplacements, missions et réceptions	(1 222 206)	(1 497 154)
Frais postaux et frais de télécommunication	(479 689)	(501 405)
Services bancaires et assimilés	(850 261)	(805 141)
Autres services extérieurs liés à une modification comptable	(170 167)	(12 865)
Redevances pour concessions de marques, brevets, licences, procédés et valeurs similaires	0	(342)
Jetons de présence	(380 375)	(321 500)
Pertes sur créances irrécouvrables	(800)	(8 088)
Réduction de valeur	0	(138)
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	(14 346)	(1 161)
Impôts et taxes liés à une modification comptable	(2)	1 163
43. CHARGES FINANCIERES NETTES	(15 605 471)	(13 626 351)
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	(599 490)	(233 910)
Charges d'intérêts	(14 225 653)	(13 379 722)
Pertes sur créances liées à des participations	(1 472)	(864)
Pertes de changes	(3 496 125)	(3 022 253)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	(667)	0
Autres charges financières	(100)	(22 609)
Charges financières liées à une modification comptable	(15)	(30)
Revenus des autres créances	233 670	273 924
Gains de changes	2 481 803	2 757 862
Produits financiers liés à une modification comptable	2 578	1 250
44. PRODUITS DE PLACEMENTS	25 203 981	10 542 008
Revenus des titres de participations	6 722 732	8 033 851
Produits des autres immobilisations financières	149 059	68 275
Revenus de valeurs mobilières de placements	1 151 653	717 325
Reprises sur provisions - charges financières	124 977	267 895
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	17 055 561	1 454 662
45. AUTRES GAINS ORDINAIRES	1 130 530	1 631 526
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres gains sur éléments non récurrents	1 130 530	1 631 526
46. AUTRES PERTES ORDINAIRES	(1 409 845)	(2 034 439)
Charges nettes sur cessions d'immobilisations et autres pertes sur éléments non récurrents	(1 409 845)	(2 034 439)

GROUPE MARHABA**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2016**

47. IMPOTS SUR LES SOCIETES	2 477 602	4 984 465
Impôts sur les sociétés	2 477 602	4 984 465
48. ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	(141 973)	0
Pertes extraordinaires	(141 973)	0
49. EFFETS DE MODIFICATION COMPTABLES NETS D'IMPOTS	0	0



Cabinet d'Audit et de Consultants
Société d'expertise Comptable
Tél : 71 791 885- Fax : 71 791 258
35, avenue Alain Savary, 1002 Tunis

Compagnie Tunisienne des Experts Comptables
Société d'expertise Comptable
Bvd. 14 Janv., BP 287, 4011 Sousse – Kantaoui
Tél : 73 347 500 - Fax : 73 347 506
e-mail : ctec@gnet.tn

GROUPE DE LA SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE MARHABA

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2016

Tunis, le 21 Juillet 2017

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la
« Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba »,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- L'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA tels qu'ils sont joints au présent rapport ; et
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, du Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 256.294.594 dinars y compris le déficit de l'exercice s'élevant à 7.798.073 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par la direction de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

1. A la date de la rédaction du présent rapport, les sociétés SAHRA DOUZ et TUNISIE PETROLIUM ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2016.
2. Les états financiers de la SMVDA MRAISSA n'étant pas disponibles, cette filiale n'est pas incluse dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2016.

A notre avis, compte tenu de ce qui est indiqué ci-dessus, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous vous informons des faits suivants :

1. Le changement de la méthode de consolidation de la filiale Résidence AMILCAR de la mise en équivalence en 2015 à l'intégration globale en 2016 et ce suite à l'augmentation de son capital souscrite par CTDT JAWHARA et ECHIFA HOLDING. L'impact sur les états financiers consolidés est indiqué dans la note "2.18. Faits marquants de l'exercice".

2. Les états financiers des filiales SOPIT TOP MARHABA, SAHRA DOUZ, SALWA CITY TEJ MARHABA, ACQUACULTURE TUNISIENNE, Hôtel EL KANTAOUI BAY, Buanderie Centrale du Sahel, CTDJ JAWHARA, SPITE ENNEJMA et Résidence AMILCAR font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Par conséquent, elles sont tenues de régulariser leurs situations conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion du groupe et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les systèmes de contrôle interne du groupe.

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet d'Audit et de Consultants
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Compagnie Tunisienne des Experts Comptables C.T.E.C
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Ali LAHMAR

CABINET D'AUDIT ET DE CONSULTANTS
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
35, Avenue Alain Gascary - 1002 Tunis Belvédère
Tél: 71.791.825 - Fax: 71.791.258

BACEM GRATI


Compagnie Tunisienne des Experts Comptables
CTEC
Bvd 7 Novembre Kantaoui - 71